

ST-JUSTIN,

Jeudi,
4 avril 1935.

Vol. XIV.
No. 23

Rédigé en
collaboration

L'Écho de Saint-Justin

Editeur-Propriétaire: W.-H. Gagné

Journal Hebdomadaire

Abonnement:

Canada: \$1.00
E.-Unis: \$1.50

Rédaction et Ad-
ministration:

St-Justin,
co. Maskinongé.

Campagne active de nouveaux abonnés

Les administrateurs de ce journal ont délégué, la semaine dernière, dans nos foyers, leur représentant, M. Gérard Rousseau, jeune homme actif et de bonne famille, à l'effet de recruter de nouveaux abonnés dans la Ville de Louiseville.

Je suis heureux de pouvoir dire qu'il a reçu partout, à très peu d'exceptions près, une large hospitalité et beaucoup d'encouragement. Les dollars ont sorti des tiroirs, et la liste des nouveaux abonnés dans notre ville s'est rehaussé dans une proportion plus conforme au chiffre numérique de la population locale. Une centaine d'abonnés nouveaux recevront régulièrement ce journal. On a, avant toute autre considération, compris que ce journal est le seul, ayant une véritable couleur de chez-nous, puisque c'est le seul journal du comté de Maskinongé, exclusivement consacré à ses intérêts.

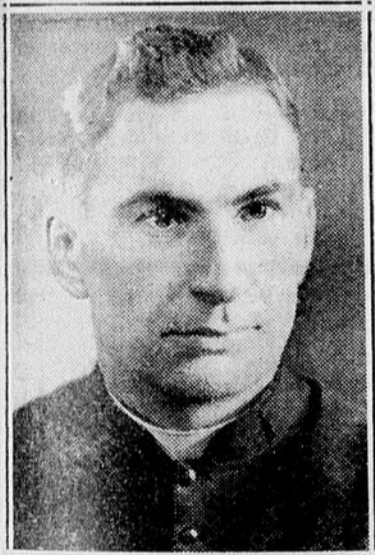
Je remercie, au nom de l'administration du journal, cet encouragement direct et si pratique. Je demande aux nouveaux abonnés, comme aux anciens (qui ont tous généreusement accordé leur réabonnement au représentant) de faire connaître ce journal, d'en causer, de telle sorte que d'autres soient incités à s'y abonner dare-dare.

Je note avec plaisir que toutes les premières familles de notre ville, sans exception, reçoivent le journal. Je remercie tous et chacun, en leur donnant l'assurance, que nous produirons toujours, dans la mesure du temps consacré à ce travail, une matière vivante, pratique, présente et intéressante.

P.-N. VANASSE, Avocat.

Biographie de feu l'abbé Hermann Morissette

VICAIRE DE ST-JUSTIN



Notre regretté vicaire, M. l'abbé Hermann Morissette, est né à St-Sylvere, comté de Nicolet, le 7 septembre 1905, du mariage de M. Omer Morissette (décédé en 1929) et de Dame Alma Larivière.

Il fit ses études classiques et théologiques au Séminaire Saint-Joseph des Trois-Rivières et fut ordonné prêtre le 28 juin 1931, par Mgr Aldée Desmarais, auxiliaire de Saint-Hyacinthe dans l'église Notre-Dame des Trois-Rivières.

Nommé vicaire à Ste-Thècle de juillet 1931 à mars 1934. En repos de mars 1934 à septembre 1934.

Au mois de septembre 1934 il fut nommé vicaire à Saint-Justin et il est entré à l'Hôpital St-Joseph, aux Trois-Rivières, le 26 décembre dernier, où il succomba à une urémie, le 22 mars 1935, à l'âge de 29 ans et 7 mois.

Outre sa mère, il laisse pour pleurer sa perte, deux sœurs: Marie-Anne et Scéa (Mme Camille Boudreault, de Dosquet, Lotb.); six frères: Henri, Camille, Josaphat, Julien, Paul et

Etienne; deux belles-sœurs: Mme Henri Morissette, de La Tuque et Mme Josaphat Morissette, du Cap de la Madeleine.

Nous prions la famille éplorée ainsi que M. l'abbé Joseph Grenier, curé de Saint-Justin, de bien vouloir accepter nos plus sincères sympathies.

Dans Berthier-Maskinongé

BERTHIER CEDERA-T-IL....

Chaque semaine nous apporte du nouveau dans le domaine de la Politique. L'heure s'en vient plus vite qu'on ne pense où les électeurs de Berthier-Maskinongé auront à choisir un député pour les représenter à Ottawa. Il n'est pas trop tôt pour préparer les voies et pour passer au crible les nombreuses candidatures qui sont toutes décidées, il va sans dire à prendre l'intérêt de leurs comités, ou du moins, de leurs groupes.

On parle Politique un peu partout, les organisations centrales convoquent leurs membres périodiquement, on expose des idées, on veut d'un candidat, on en rejette un autre, on sait qu'un tel va se présenter, on ignore si tel autre fera de même... ainsi vont les conversations et l'heure s'en vient où l'électeur devra de sa croix, décider du sort de notre comté.

Vous le savez les trois dernières élections fédérales ont favorisé des candidats du comté de Berthier seulement. Les électeurs de ce comté peuvent-ils nous refuser un représentant du Maskinongé pour les prochaines élections? Non, je sais que Berthier est prêt à nous céder le pas, à condition évidemment que nous puissions trouver chez-nous, l'homme choisi unanimement, qui serait le porte parole de tous les électeurs de notre comté. Il importe d'abord au Maskinongé de met-

LA PAROISSE CANADIENNE-FRANCAISE

Sur la Rive Nord du Lac Saint-Pierre

Par LEON GERIN

Docteur ès Sciences sociales de l'Université de Montréal.

(suite du numéro précédent)

La Paroisse, fidèle à ses fondateurs, reste frappée au coin de la famille canadienne. Tous s'y connaissent de longue date et échangent familièrement leurs pensées. La plupart y sont désignés couramment par un surnom, le plus souvent diminutif pittoresque du nom de baptême du sujet ou de celui de son père, ou des deux combinés. Ainsi, pendant de longues années, il se trouvait à Saint-Justin trois habitants du nom de François Gagnon; l'un portait le surnom de l'Enfant, ou Tanfan; le second, celui de François Jeannotte ou Picoté; le troisième avait pour sobriquet P'tit-Noir-Cent-Sept.

Autre exemples: François Bruneau, fils de Louis, était connu sous l'appellation de Dolphis Louison, fils de Louison-José-P'tit. Ludger, fils de Jean-Baptiste Thibaudeau, était surnommé Ludger-Baptiste à Pierrette, Joseph Clément, fils de Romain, était désigné couramment sous l'un de deux sobriquets: Noir-Romain, ou Romain-Bibi. En tout cela, on le voit, rien de banal.

Au sein de cette famille agricole agrandie de Saint-Justin, on distinguait quelques notables, à qui leur réputation de sagesse et de désintéressement avait mérité la considération spéciale de leurs coparoisseries. C'étaient là des autorités sociales, un peu sur le modèle de celles signalées naguère par Frédéric LePlay. Il y a lieu d'inscrire ici quelques noms, ceux entre autres de François Gagnon dit l'Enfant, dont nous avons signalé les mérites; du capitaine Sévigny, ancien cultivateur, qui sans avoir amassé de grands biens, se recommandait à tous par son dévouement à la chose publique; en-

tre un certain ordre dans l'opinion populaire et en balayer tout ce qui pourrait, au détriment de l'intérêt général, étouffer l'élan qu'un principe de justice fraternelle a donné.

Nous avons déjà eu de bons députés dans Maskinongé: Les Caron, les Boyer, les Lessard, les Coulombe, les Legris, les Bellemare, les Mayrand, les Desrochers! N'y en aura-t-il plus? La lignée des hommes capables de nous représenter s'est-elle brisée lors de la fusion des deux comtés, il y a dix ans?

Non, et le Berthier le sait. Qu'il voie l'union de tous pour un et de un pour tous, chez-nous, et en bon frère que nous le connaissons, il cédera à notre demande tout-à-fait légitime.

Un électeur.

fin de Joseph Laurent, ancien charron, fabricant de voitures, rentier et reconnu comme très serviable pour tous ses coparoisseries.

Sur cette simple juxtaposition de familles-ateliers agricoles à multiforme activité, à situations sensiblement égales; sur ce Voisinage à deux ou trois degrés, qui a son siège principal dans le Rang; greffons quelques villageois gens de métier ou membres des professions libérales, et nous aurons une idée assez nette à la composition de la vie locale à Saint-Justin. Mais n'allons pas nous figurer ces éléments auxiliaires nombreux et florissants. Le groupement fondamental et son type d'exploitation ne s'y prêtent pas.

Nous avons vu que l'assise première du milieu social de la région, c'était le domaine plein de l'habitant maître du sol. Nous avons vu ensuite que la première réaction de ce fait initial déclenchant avait été le déracinement de l'institution seigneuriale implantée chez nous par Richelieu. Puis, nous est apparue une deuxième réaction, savoir, l'incapacité constitutionnelle de l'habitant à recruter par lui-même les éléments d'une classe supérieure, pratique et stable, soit dans l'agriculture, soit dans les autres arts usuels, fabrication, transports, commerce.

De là, comme nous l'avons observé, une troisième réaction: le large recours de l'habitant aux pratiques d'entraide sociale, qui s'échelonnent à trois

degrés: le premier voisin, le rang, la paroisse. Maintenant, nous allons voir se produire une quatrième réaction: l'atrophie des organes auxiliaires afférents à l'industrie, au commerce, aux cultures intellectuelles, aux professions libérales.

On peut dire que ni l'art des forêts ni l'art des mines n'existe à Saint-Justin, l'un et l'autre se réduisant ici à de la simple récolte. Je l'ai indiqué précédemment pour le bois: quant aux produits miniers, il suffira de dire que les deux cultivateurs sur les terres de qui affleure le calcaire trentonien n'en font pas directement l'exploitation; ils se bornent à en autoriser l'extraction moyennant le versement d'une redevance d'une piastre par toise.

Joseph Bernier (dit le Nouveau-Baptiste) avait sur sa terre, située au pied de la montagne, du tripoli qu'il mettait en boîtes et expédiait à Montréal. Avec l'argile et le sable extrait du sous-sol de sa propriété, il fabriquait de la brique; mais sa briqueterie n'était en activité que par intermittences.

La fabrication n'apparaissait ici que faiblement. En général, elle s'observait greffée à l'état d'industrie domestique sur les exploitations agricoles. Lorsqu'elle existait de manière indépendante, c'était pour élaborer les produits mêmes de l'agriculture, ou répondre aux besoins restreints de la population locale, sans jamais dépasser les limites du petit atelier dans lequel l'ouvrier chef de métier fait le travail aidé d'un apprenti, ou tout au plus d'un compagnon ou deux. En somme, inscrivons au bilan de l'industrie: deux fromageries, une fromagerie-beurrerie; une petite scierie à laquelle était annexée une fabrication de boîtes à fromage; une boulangerie, six ou sept petits ateliers: carrosserie, cordonnerie, forge, ferblanterie, sellerie.

(à suivre)

D'une pierre... Deux coups!

M. J.-A. Barrette vient de prononcer à la Chambre des Communes un discours remarqué et d'ailleurs remarquable.

Nous désirons en faire un bref commentaire. Il ne s'agit pas de politcaillerie ici. Tout simplement, veux-t-on souligner l'attitude fière de l'un des nôtres qui a toujours su nous faire honneur à Ottawa. M. Barrette est à peu près le type le plus complet du député. Il est agressif quand il le faut, bon batailleur; Il sait quoi dire et le dit bien.

Ainsi en parcourant son discours que j'ai lu et relu, je comprends qu'il a d'abord voulu plaider la grande cause de l'Université de Montréal, dont l'échec jusqu'à date est la plus humiliante défaite que nous ayons eue à essayer. Il a habilement comparé le budget anglais et canadien quant aux fins d'éducation. Là aussi, nous ne sommes pas dans la position que nous devrions avoir.

Il a tonné contre le secours direct, loi immorale qui nous vaut d'avoir la plus grande plaie sociale à guérir, et en demandant un million à Ottawa, il se trouve à secourir la classe des chômeurs, et à faire acte en même temps de fierté nationale. Nous félicitons le Député Barrette de son courage et de son initiative. Car si tous nos représentants agissaient de cette façon, le crédit moral des Canadiens serait à la hausse, et ce n'est pas chose dédaignable que d'y avoir contribué, ainsi que vient de le faire si brillamment M. Barrette.

P.-N. VANASSE, Avocat.

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN
JOURNAL HEBDOMADAIRE
W.-H. GAGNE,
 Editeurs-Propriétaires,
 SAINT-JUSTIN, QUE.

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. — Toute année commencée est due en entier.
 Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles de l'Echo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.
 Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

LES MOUVEMENTS SPECIALISES
 "J. A. C.", "J. O. C.", "J. E. C."
 ET L'UNION DES CLASSES

LOIN DE LUI NUIRE, ILS LA PREPARE.

Sous le titre "Qu'ils soient en moi!" M. le chanoine Pierre Thibierge publie dans "Nos Oeuvres" l'article important que nous sommes heureux de transmettre:

1... Pie XI à la fois stigmatise la lutte des classes et recommande l'apostolat spécialisé.

On fait souvent aux mouvements spécialisés le reproche de nuire à l'union des classes ou tout au moins de ne pas la préparer. Si ce reproche était mérité, il faudrait, sans hésiter, renoncer à la spécialisation, parce que la lutte des classes est un des grands maux de notre époque, stigmatisé récemment par Pie XI dans "Quadragesimo anno". Mais dans cette même Encyclique, le pape recommande l'apostolat spécialisé, ce qui montre que pour lui la spécialisation ne dit pas nécessairement opposition, au contraire. Il convient donc d'examiner la question plus de fond.

2... L'union des cœurs procède plus de la vie chrétienne que de l'unité de la nature humaine.

Il faut pour la résoudre la poser chrétiennement, ce que ne font pas toujours ceux qui la discutent. Il faut remarquer, en effet, que lorsque St-Paul nous parle de l'union qui doit régner entre les hommes, il la voit toujours se réaliser en Jésus-Christ. "Vous êtes tous un en Jésus-Christ" aime-t-il à répéter. Pour lui, l'union entre les hommes, résulte d'une union plus intime à Notre-Seigneur. Il sait très bien que cette unité de la nature humaine, sur laquelle insistent tant les incroyants, ne suffit pas, surtout depuis la chute et les égocismes qui l'accompagnent, à créer l'union des cœurs.

3... Les mouvements spécialisés réalisent merveilleusement l'union intime avec Notre-Seigneur.

Or il ne faut pas en douter, les mouvements spécialisés préparent et produisent une union plus intime à Notre-Seigneur. C'est la vie concrète avec tous ses détails particuliers et ses réflexes, la vie de travail, de loisir, de famille, de société, non pas d'un jeune homme en général, mais du jeune ouvrier, du jeune bourgeois, du jeune paysan, de l'étudiant, qui est ouverte à la grâce surnaturelle. Tous ceux qui ont pratiqué les mouvements spécialisés sont unanimes à reconnaître que la vie chrétienne qu'ils produisent est plus profonde, plus vivante, plus concourante. C'est chez eux qu'on apprend à réaliser le mot de Saint-Paul: "Soit que vous buviez, soit que vous mangiez, ou quelque autre chose que vous fassiez, faites tous au nom du Seigneur Jésus."

4... Les voies sont différentes, mais le but est le même: c'est l'union en avant.

Et c'est cette union à Jésus-Christ qui prépare le mieux l'union fraternelle des âmes. On a comparé ingénieusement ce travail des mouvements spécialisés sur les âmes, au travail des machines modernes dans

les grandes entreprises. Ces machines sont si bien mises au point que les pièces qui en sortent n'ont pas besoin à chaque instant d'être rapprochées pour en vérifier l'ajustement: on est certain qu'au montage final, sans un coup de lime ou de marteau, elles s'adaptent les unes aux autres.

Combien de fois cet accord profond des âmes qui résulte d'un accord commun avec l'âme de Notre-Seigneur a été vérifié dans les nouveaux mouvements! Le cardinal Liénart a trouvé pour l'exprimer un mot heureux. C'est a-t-il dit, "l'union en avant". Les voies sont différentes, mais le but est le même, et à mesure que les âmes se rapprochent du but, elles se rapprochent les unes des autres, sans qu'il soit nécessaire à chaque instant de vérifier le coude-à-coude.

5... La formation en commun n'est pas vraiment éducatrice: elle n'est pas productrice d'unité.

D'ailleurs, cette marche coude-à-coude qui semble hanter certains esprits avides d'union, est-elle si propre à atteindre le but qu'il souhaite? Il est curieux de voir que ceux qui soulèvent des objections contre les mouvements spécialisés sont souvent en même temps ceux qui s'opposent à l'unique Ecole. Ils ne semblent pas avoir aperçu que les mouvements spécialisés sont des écoles de formation et qu'en réalité ils veulent pour eux une méthode d'éducation unique qu'ils rejettent ailleurs. Ils sentent, à juste titre, qu'une formation en commun n'est pas toujours productrice d'unité. Le rapprochement dans une même école des jeunes bourgeois, et des jeunes ouvriers donnerait infailliblement le sentiment d'une divergence dans les idées, les sentiments, les intérêts, qui opposerait facilement les âmes. Est-ce qu'un petit ouvrier ne souffrirait pas de voir un petit bourgeois mieux vêtu, mieux nourri, avec un porte-monnaie mieux fourni. Or, il faut être logique. Ce qui serait ici néfaste pour la formation l'est aussi là.

Qu'on réfléchisse à cet argument et on en verra toute la force!!!

6... Seuls se fusionnent les membres des différentes classes sociales dont le tempérament est moins accusé, plus terne, qui ne peuvent être des entraîneurs.

J'avoue d'ailleurs ne pas en avoir été toujours suffisamment frappé. J'ai écrit avant la guerre un article où je préconisais le rassemblement de toutes les classes sociales dans le même cercle d'études. J'y montrais en particulier que c'est une question de tempérament et que des jeunes gens, même très chrétiens, pourraient toujours, malgré leur bonne volonté, s'y trouver mal à l'aise. Je reconnais maintenant avoir exprimé là l'un des plus forts arguments qu'on puisse exprimer contre la thèse que je soutenais. En effet, l'union apparaît ici comme le résultat, non plus d'une vie chrétienne plus intense, mais comme une question de tempéraments. Est-ce là une solution? D'autant plus que les tempéraments qui s'accroissent de ce rassemblement, en général, des tempéraments moins accusés, plus ternes, qui vivent en frontière de leur classe, ni vrais ouvriers, ni vrais bourgeois, et qui sont, par conséquent, incapables d'en être les entraîneurs.

7... Cette fusion est superficielle, de facade; on n'y aborde aucun problème sérieux; elle repose sur le silence.

Il y a quelque chose de plus grave: ce n'est pas seulement une question de tempérament, c'est une question de silence. Quand un prêtre déclare réunir sans inconvénients dans une oeuvre les membres des différentes classes, il finit toujours par déclarer que "naturellement, on n'aborde pas les questions délicates". Mais précisément,

les questions délicates sont les plus brûlantes, celles qui infailliblement reçoivent des solutions. Si nos oeuvres ne leur fournissent pas des solutions chrétiennes, où ces jeunes gens les prendront-ils, sinon dans les préjugés de leurs classes respectives? Une union faite sur du silence cache, en réalité, des oppositions irréductibles qui préparent la lutte future des classes, et ce n'est pas sur des tempéraments ou sur du silence qu'on construira l'unité, c'est sur la vérité catholique intégrale qui nous est donnée par l'Eglise. La première manière pourra rassembler des corps; la seconde soudra les âmes.

8... Les mouvements spécialisés, seuls, christianisent à fond et créent l'union des cœurs.

Vient-on finir par une image qui fera tableau? Lorsque deux enfants se disputent, la mère sait très bien qu'il ne faut pas leur faire la leçon l'un devant l'autre, parce que chacun triomphera bien plus de la leçon faite à l'autre qu'il ne profitera de la leçon faite à lui-même. Elle se gardera surtout de leur demander de s'embrasser, parce qu'elle sait qu'elle n'obtiendra qu'un baiser des lèvres. Elle commence par les séparer et par les faire rentrer chacun en eux-mêmes pour leur faire loyalement reconnaître et regretter leurs torts. Puis elle leur dira de s'embrasser. Alors, seulement,

PETITES ANNONCES

L'Echo de Saint-Justin et le Courrier de Berthierville sont lus par plus de 20,000 personnes chaque semaine. Si vous avez quelque chose à vendre, à louer ou à échanger, essayez nos petites annonces — Vous serez surpris du résultat.

TARIF: 25 mots ou moins 35 cents; 1 cent par mot additionnel. Quatre insertions consécutives pour le prix de trois. A ce prix, les petites annonces seront publiées dans nos deux journaux.

A VENDRE

Restaurant à vendre à Maskinongé, situé à l'entrée du village, sur le terrain de Balle au Camp.

Pour informations, s'adresser à J.-L. LAFRENIERE, Maskinongé, P. Q.

A VENDRE à St-Justin, bonne terre, 80 arpents, avec maison et dépendances ayant appartenu à feu Frédéric Laurent. Pour conditions, s'adresser au Dr C.-J. Coulombe, St-Justin, Qué. La chance favorisera le premier venu. E-4 fs.

A VENDRE. — Fournaise à l'huile, en parfaite condition, réelle aubaine. Adressez-vous au Courrier de Berthierville ou à 23 Ste-Geneviève, Berthierville.

A LOUER. — Un ou deux appartements pour bureau, meublés, chauffés, éclairés, à la semaine ou au mois. Prix raisonnable, 149 De Frontenac ou Téléphone No. 71, Berthierville.

A VENDRE ou à LOUER. — Petite propriété résidentielle, située sur le parc, 11 rue Ste-Geneviève. S'adresser à Dame Henri Lafrenière, Tél. No. 71, Berthierville.

A VENDRE. — Piano "Morris" en parfaite condition et fournaise à air chaud. Aubaine pour prompt acheteur. S'adresser à Dr Paul Gervais, Berthierville.

A VENDRE. — Glacière en acier, blanche, un an d'usage seulement. S'adresser à: 3 Boulevard Lafayette, Berthierville. Téléphone: 108.

La Nouvelle
VIKING
DIABOLO
L'ÉCRÉMEUSE
 Supérieure
 CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT — Allocation généreuse sur votre vieille écrémeuse.
 Pour détails, écrire à
SWEDISH SEPARATOR
 COMPANY LIMITED
 720, rue Notre-Dame O., Montréal

ALBERT CLEMENT
 REPRESENTANT
 SAINT-JUSTIN, Qué.

elle pourra obtenir un baiser du cœur.

C'est seulement par les mouvements spécialisés qui christianisent à fond les âmes qu'on obtiendra entre les classes un "baiser du cœur".
 J. A. C., J. O. C., J. E. C., etc...
 D. Hénault, ptre.

ALBERT TRUDEL
 EPICIER
 St-Barthélemi, P. Q.

Je viens justement d'ouvrir un nouveau magasin à l'ancienne place de Mme Joseph Gervais.

Mon stock est au complet et mes prix très modérés.

BIENVENUE A TOUS.

EUGENE GOSSELIN

Plombier - Ferblantier - Couvreur. Spécialité: Installation de fournaises à eau chaude et à air chaud.

Aussi: Marchandise à la verge et Coupons à meilleur marché que que le régulier.

St-Barthélemi, P. Q.

DIFFERENTES MANIERES D'AIDER NOTRE JOURNAL

- 1.—En s'y abonnant ou en payant son abonnement.
- 2.—En lui procurant de nouveaux abonnés.
- 3.—En le faisant lire.
- 4.—En lui apportant une collaboration littéraire.
- 5.—En sollicitant des annonces à son intention.
- 6.—En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans notre journal.

LE SALVIFLORE

Le Salviflore est un tonique contre les men-trues, Règles en abondance, Règles languissantes. Retour de l'Age. Combien de femmes et de filles souffrent de ces maladies-là. C'est le remède idéal que chaque famille doit avoir constamment sous la main.

Prix: un traitement, \$3.00; la bouteille de 20 onces.

Mme LOUIS ALARIE, SAINT-JUSTIN,



Omer Rinfret
 BOUCHER

(Gros et Détail). Commerçant d'animaux de toutes sortes, volailles, foins, etc.
 Service de Frigidaire
 LOUISEVILLE
 P. Q.

LISEZ L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

Nous pouvons faire vos impressions

QUAND vous aurez besoin d'impressions quelconques, n'oubliez pas que nous sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

NOS SPECIALITES

Factures, Entêtes de lettres, Enveloppes, Memorandums, Cartes de visite, Cartes d'Affaires, Invitations, Programmes, Lettres de faire-part, Cartes Mortuaires, Affiches, Pancartes, Circulaires, Bliquettes, Reçus et Billets, Billets de Râle, Brochures, Prospectus, Livrets de Comptoirs, Calendriers.

Lettres funéraires imprimées à quelques minutes d'avis.

Adressez toute commande ou demande d'information à

L'Echo de Saint-Justin,
 Saint-Justin, P. Q.

Tél Bell.: 900 s 5

ADRIEN BASTIEN

Transport - Général
 Deux camions à la disposition du public.
 Service rapide et prix modérés
 ST-JUSTIN

NOUVELLE BOUCHERIE A MASKINONGE

Viandes fraîches tous les jours de la semaine.

Service de Frigidaire
 PRIX MODERES
 JOSEPH RINFRET
 (Voisin de l'Hôtel Landry)
 Maskinongé, P. Q.

Téléphone 968, Heures de Bureau: 10 à 12 a.m., 2 à 4 p.m. Le soir de 7 à 9. Excepté le samedi.

Dr Paul Godin
 SPECIALISTE

Maladies des yeux, oreilles, du nez et de la gorge
 1242, rue Hart Les Trois-Rivières.

SOUVENIRS MORTUAIRES



Vos Parents et Amis penseront à VOS CHERS DEFUNTS

Si vous leur distribuez des cartes mortuaires qu'ils placeront dans leur livre de prières. Nous pouvons vous imprimer différentes qualités de cartes mortuaires, avec ou sans portraits, à des prix convenant à toutes les bourses.

Demandez nos échantillons et notre petit livre de prières choisies ainsi que nos prix.

L'Echo de Saint-Justin,
 SAINT-JUSTIN, P. Q.

J.-Ernest Gagné,
 SAINT-JUSTIN, P. Q.

AGENT DE LA MAISON

P.-T. Legaré, Limitée, Québec

La grande variété aussi bien que la qualité des marchandises vendues par cette maison sont connues de tout le monde.

Conditions pour convenir aux clients

SALON ESTELLE

Tél. 74

E. Bellemare, Prop.

Permanents, Croquignol, véritable, à l'huile,

Nestle

Bouts très bouclés se plaçant seuls.

GARANTIS, \$2.00 à \$5.00

Ondulations Marcel, papier, à l'eau. Shampooing, traitements à l'huile, coupe de cheveux de toutes sortes.

21 rue St-Laurent,



Louiseville, P. Q.

LOUISEVILLE EN ACTIVITÉS...

(ORGANE DU REVEIL LOUISEVILLIEN) PAR PAUL-N. VANASSE, AVOCAT

Une victoire du français.-- On reconnaît les droits des canadiens-français

LE BILLET DE BANQUE FRANCAIS

Un nouveau billet de banque est en circulation au Canada depuis quelques semaines. Tout le monde l'a vu. C'est un billet à mi-chemin du dollar auquel on était habitué et du 25 cents de papier. Il a été imprimé en deux séries, l'une anglaise et l'autre française.

Ce n'est ni le lieu ni le temps de rappeler les controverses soulevées l'année dernière. Les Canadiens-français ont un billet de banque français; c'est ce qui importe. Le reste relève des querelles du Parlement et des tribunes électorales. Retenons surtout ceci: la reconnaissance d'un droit.

Mais le droit reconnu, il faut l'exercer. On a déjà vu disparaître, par prescription, des droits bien établis; on a déjà vu des droits restreints par suite de la négligence de leurs titulaires à les affirmer. Il est certain, et cela a été dit au Parlement l'année dernière, que le billet de banque en deux séries est plus coûteux et plus encombrant que le billet unilingue. Des banquiers de la province de Québec ont protesté que les deux séries compliqueraient le travail de leurs employés. Il n'est pas impossible que quelques personnes, par anglomanie, refusent le billet français.

Les ennuis de l'impression et du classement aux banques ne nous regardent pas. Les Canadiens-français ont droit d'exiger le billet de banque français et ils l'exigeront, non pas par désir d'embarasser qui que ce soit, mais parce qu'ils constituent une minorité au Canada et qu'un droit reconnu par le Parlement mais imparfaitement exercé ou encore oublié risque de leur être enlevé. Ils réclameront leur billet aux guichets des banques, ne serait-ce que pour manifester qu'ils approuvent la campagne entreprise en 1934 par les parlementaires dans le but de faire reconnaître un droit contesté. Ils n'ont rien à redouter: le billet français a cours légal au Canada, et ils peuvent l'imposer, en mode de paiement, dans tous les établissements commerciaux.

Il doit demeurer bien entendu que le billet français est une conquête définitive, qu'elle s'épanouira même un jour complètement avec le billet bilingue. Mais cela demande que tous les Canadiens-français s'unissent pour assurer la permanence du signe monétaire accordé enfin, un jour fortuné, à leurs patientes et inlassables revendications.

Une question de droit intéressante à résoudre

DROIT ET "QUINTUPLETES"

Hélas! à leur insu, les bébés Dionne sont probablement les plus populaires au monde. Après avoir posé des problèmes de haute physiologie, de publicité tapageuse, de... convenances, ils posent maintenant un problème juridique qui se bifurque et qui présente un aspect civil et un aspect social des plus intéressants. A la vérité, ces cinq petites sont déjà charmantes!

L'Etat peut-il s'immiscer dans une famille? Indirectement et accidentellement, il le fait. Le peut-il au point de ravir aux parents leur descendance? Dans l'affirmative, sa faculté de voter ou d'appliquer une loi idoine s'harmonise-t-elle avec le droit social?

Dans le Québec, la loi civile pourvoit à la nomination d'un tuteur et de son... pion, le subrogé-tuteur, chaque fois que le requiert l'intérêt du mineur non émancipé. Toutes les tutelles sont ici datives, c'est-à-dire déferées par les tribunaux. Pas de tutelles testamentaires, ni légales à une exception près: la tutelle légale des enfants trouvés. Donc, en théorie générale, aucun statut spécial n'est nécessaire — ici comme chez nos voisins évidemment — pour donner aux enfants l'appui d'ordre moral et administratif qu'il leur faut. Le droit commun contient ce rouage ordinaire de toute civilisation. A remarquer que le mécanisme judiciaire est mis en mouvement non par l'Etat, mais par les citoyens eux-mêmes, des parents par exemple, qui provoquent la convocation du conseil de famille.

L'Ontario peut-il violer le domicile des Dionne et leur prendre des enfants dont l'illégitimité ne se pose pas, spolier des parents dont l'indignité ou l'inconduite ne sont pas même en cause? Evidemment non, puisqu'il vote un texte spécial pour s'autoriser à le faire.

Chez nous, les individus dressent les contrats qu'ils veulent, à condition de ne point contrevenir à une loi positive, à une prescription d'ordre public ou moral — entendez ici les bonnes mœurs. Mais, l'Etat qui est par définition impeccable — King can do no wrong — que ne peut-il ne point faire, dans ses attributions constitutionnelles, car il appert que la question est totalement provinciale?

Reste le point de vue social. De droit naturel, les parents ont l'obligation stricte d'élever, d'instruire et d'éduquer leurs enfants, obligation qu'ils peuvent déléguer à bon escient et de leur seul gré à des maîtres. Le fait de la procréation, écrit saint Thomas, entraîne le devoir de l'éducation: "In bono proliis... intelligitur non solum procreatio sed etiam educatio...". Tel est l'enseignement de l'éthique chrétienne, notamment de Léon XIII dans ses "Oeuvres pastorales", de Mgr L. A. Paquet dans son "Droit public de l'Eglise". Transposant en littérature cette même doctrine, Paul Bourget affirme: "Le droit du père à diriger l'éducation de ses enfants est la condition même de l'existence de la famille... Toucher à ce droit... constitue un véritable crime social".

D'où la prérogative indépassable qu'ont les parents d'orienter à leur guise l'éducation de leurs enfants, non à distance, mais au sein même de la famille. Par exception, l'intérêt des enfants, gravement compromis, de la famille. Par exception, l'intérêt des tiers. Affaire d'appréciation, peut justifier l'intervention de tierces personnes. Affaire de sociologie, affaire de délicatesse à laquelle des législateurs ne sauraient toucher à la légère. Si le "bill" ontarien n'abrogeait que le contrat de parade, plus solide en droit que recommandable en fait, passe encore: le tout se résolvant en une considération de piastres; mais il enlève une séquestration, douloureuse à des parents bien nés, discutée et déjà discutée en parlement. Les bonnes intentions, les beaux dévouements doivent-ils primer le droit, quand droit il y a?

Le Coin de la Poésie. —

CHANSON

Si les oiseaux savaient ma peine
Ils taieraient leurs cris et leurs chants.
Si les oiseaux savaient ma peine
Et mon tourment.
Si les fleurs savaient ma souffrance
Lentes, elles s'effeuilleraient.

Si les fleurs savaient ma souffrance
Et mon secret.

Si les astres voyaient mon âme
Ils se revêtiraient de deuil.
Si les astres voyaient mon âme
Telle un cercueil.

Il n'est qu'une personne au monde
Qui sache d'où vient mon chagrin.
Il n'est qu'une personne au monde
Qui n'aime point.

J. GILLET.

CARNET SOCIAL

Mlle Léonora Gagnon de St-Justin, passe une quinzaine à Louiseville, l'invitée de sa soeur, Madame Omer Rinfret.

Mme Dr Dugré, des Trois-Rivières a passé une journée à Louiseville, avec ses deux fils, chez M. et Mme J.-Paul Caron.

M. Albert Milot à St-Sévérin, en voyage d'affaires.

M. Gérard Rousseau, de St-Barthélemi, en notre ville, par affaires.

Mme Vve Désaulniers, Mlles Corinne et Annette Désaulniers, aux Trois-Rivières, aux obsèques de M. Caron.

M. Emile Chevalier, Ingénieur, et Mme Chevalier, de Québec, à Louiseville.

M. M. Chevalier, de Montréal, chez ses parents, M. et Mme Nap. Chevalier.

Le notaire Coutu, de Plessisville, chez ses parents: M. et Mme J.-A. Coutu.

M. Thos. Vanasse et M. Paul Vanasse, à Trois-Rivières, aux obsèques de M. C.-E. Caron.

Décès de M. C.-E. Caron

A Trois-Rivières est décédé M. C.-E. Caron, courtier en assurances et homme d'affaires, le plus en vue de Trois-Rivières. — Il était malade depuis quelques semaines. Ses funérailles ont eu lieu avec un grand concours de parents et d'amis.

Natif de Louiseville, M. Caron était le fils de Sieur Denis Caron, ancien secrétaire de la Ville de Louiseville et neveu de M. Edouard Caron, ancien député - régistrateur du comté. Il était également le cousin de M. Thos. Vanasse et le frère de Mme Vve Désaulniers.

Nos sympathies.

M. J. Giroux, chimiste à la Textile, à Québec, l'invitée de sa famille, sur la Grande-Allée.

M. et Mme A. Gélinas, d'Outremont chez leur mère Mme A.-V. Lafleur.

M. Paul Vanasse, avocat passe une fin de semaine dans la métropole, l'invité du Dr et Mme Eugène Grenier, de Westmount.

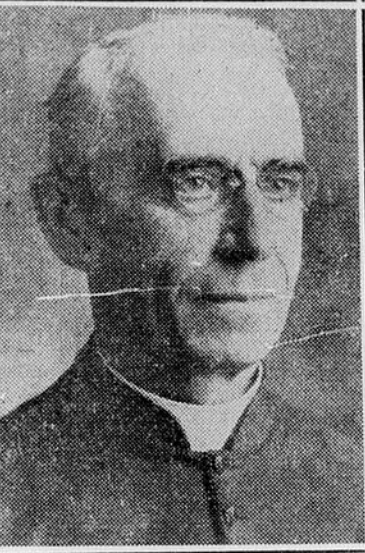
M. Robert Lafleur, avocat, et Mme Lafleur, d'Outremont, en fin de semaine à Louiseville.

PROGRAMME DE J. O. C. ET SPORT D'ETE.

La jeunesse n'est pas méchante a dit un éducateur mais elle est légère et après...

Je suppose que tous les jeunes gens de Louiseville se groupent en une société de J. O. C.

(à suivre sur la page 6)



G.-E. PANNETON
Prêtre et Chanoine

Il est venu à Louiseville, au soir de sa vie; Cependant, personne n'est plus louisevillien que lui. C'est qu'il aime Louiseville comme Louiseville le vénère affectueusement.

Il est à la fois prêtre et gentilhomme. Il joint à une aimable, une souffrante foi, une plus avicai charité. Il est prêtre cependant avant tout, et dans ses loisirs musicien, et artiste-compositeur. Sa musique religieuse a fait époque dans notre liturgie diocésaine.

Curé de St-Narcisse durant des années et des années, il y a laissé beaucoup de son cœur, de solides amitiés; ses anciens paroissiens transplantés ici, souvent désemparés, trouvent en lui un puissant protecteur.

Curé de Louiseville durant de trop courtes années, il s'est révélé à ce poste personnage délicat, distant et en même temps très près de ses ouailles, psychologue averti, homme d'une piété attirante, exempt de sévérité, à la fois douce mais forte, financier sans égal (n'est-il pas fils de banquier).

Sa prédication pastorale savait plaire, intéresser, attirer. C'est qu'il possédait l'art de vêtir d'une phrase souple, élégante, imagière, ce qu'il disait; c'est qu'à travers une phrase brève, incisive, coulante, perçait la solide armature de la pensée et de la doctrine chrétiennes.

Il fut bon prédicateur: jamais sermonneur.

Issu d'une famille exceptionnellement distinguée, il en a gardé les traditions de sociabilité, de bon humour, de politesse courtoise, raffinée.

Aujourd'hui, c'est un Chanoine d'une culture générale étendue qui reçoit modestement à sa chambre quelques privilégiés qui jouissent du charme de sa conversation, et ont l'avantage de sa direction spirituelle. Sa présence est précieuse à la communauté de la Providence dont il est l'aumônier et le trop discret bienfaiteur.

C'est en effet l'oeuvre présente de sa vie, oeuvre qu'il saura développer.

Et si vous marchez dans nos rues, vous le rencontrerez, soutane flottante, allant d'un pas alerte, demeure souple en dépit de l'âge: c'est alors qu'il ira encourager, fortifier quelques mourants. Spécialiste des âmes, il sait les apaiser, les rassurer, leur donner la grande certitude au suprême passage.

D'une santé délicate, il vivra vieux: C'est qu'il a de la discipline, de la méthode, un règlement, une volonté de fer; C'est presque un moine.

Ces prolongations de vie apostolique sont nécessaires. La sienne en tout cas est avantageuse à Louiseville. Notre ville est fière de le posséder et partout l'on observe avec attendrissement le couchant de cette belle vie de prêtre.

Notre ville aura la sagesse de le garder; sa population n'est-elle pas l'heureux bénéficiaire de sa présence? Celle-ci en plus, n'est-elle pas, par la sainteté qui s'en dégage, une sorte de protection spirituelle, une façon de paratonnerre, qui soit efficace aux moments d'orage.

P. V.

Mise au point

Au sujet des "Tablettes Municipales" parues dans l'édition régulière du 28 mars dernier, je désire rappeler qu'en les écrivant, j'ai eu d'un droit strict de journaliste qui a toute latitude, de commenter les faits qui lui sont soumis. Or les derniers faits relatifs m'avaient été transmis par quelques citoyens en vue qui désirent mettre fin à certains abus de favoritisme trop accentué...

L'HYGIENE BIEN COMPRISE

EXERCICES PHYSIQUES

(Un facteur de Santé)

Les exercices physiques se rangent en deux catégories bien distinctes: exercices naturels et exercices artificiels. Essentiellement faciles, les premiers utilisent les mouvements naturels à l'homme. Plus faciles, les seconds emploient des combinaisons souvent ingénieuses pour obtenir que chaque mouvement puisse vaincre une difficulté.

Il ne s'ensuit pas cependant que tous les exercices naturels soient faciles. Par la perfection plus grande exigée du mouvement, ils présentent quelquefois de nombreuses difficultés. Comme ils ne requièrent aucun apprentissage préalable, tout le monde peut s'y adonner. Car tout le monde peut courir, sauter, danser même si les mouvements n'ont pas la perfection voulue. A la course, le dernier coureur fournit une somme de travail musculaire égale à celle que fournit le premier.

En revanche, les exercices artificiels ne s'adressent qu'aux sujets d'élite. Complicés, ils demandent des années d'application. Au gymnase, un élève sur cinq y réussit. La valeur pratique de ces exercices est donc problématique. Ils découragent une foule de débutants et les éloignent pour toujours de toute forme d'exercice. Faut-il s'étonner du grand nombre de gens qui délaissent complètement, dès la sortie du collège, la culture physique? Pour avoir voulu en faire rapidement des trapézistes consommés, les moniteurs en ont fait dans l'ordre physique de véritables "fruits secs".

Les exercices naturels doivent donc avoir le pas sur les exercices artificiels. En matière d'éducation physique, le but primordial est de développer le maximum de sujets dans un temps donné avec le minimum de frais. Pour cela, les exercices doivent être attrayants, récréatifs et variés. Eviter la monotonie à tout prix. Le sujet faible et débile doit être en mesure de bénéficier des leçons comme le camarade plus costaud. Une méthode qui n'a d'yeux que pour le fort et irrationnelle et inopérante.

Pour bien montrer la différence entre ces deux genres d'exercices, prenons un exemple: Devant une corde lisse à grimper, l'homme s'aide tout naturellement de ses pieds et de ses mains. En revanche, un gymnaste dédaigne les jambes et cherche à s'élever par ses seules mains à l'aide de ses poignets. Comme on voit, le procédé est artificiel.

Même remarque en natation: Devant un cours d'eau à traverser à la nage, un homme se servira de ses bras et de ses jambes un peu à la façon d'un animal. Le nageur stylé procédera avec méthode dès le départ. Son plongeon, par exemple, sera uniquement en surface. A l'eau, il gagnera la rive opposée dans un minimum de temps grâce au "trudgeon crawl", méthode longue à maîtriser.

Les méthodes artificielles sont trop "athlétiques". Elles devraient viser plutôt à être "hygiéniques". Les forts seuls recherchent les difficultés. Les faibles — qui sont l'immense majorité des enfants — sont forcément relégués à l'arrière. C'est de l'illogisme.

De nos jours, on constate partout que le développement physique ne marche pas de pair avec le développement intellectuel; qu'entre les deux, la proportion est inversement proportionnelle. Assez précoces intellectuellement, nos enfants présentent une apparence minable. Dans les classes populaires, on attribue cette débilité à la sous-alimentation forcée. En est-on sûr? Des observateurs notent que les générations vont s'affaiblissant. En effet, l'ère du machinisme est apparue pour rester. En s'amplifiant, la force physique trouvera de moins en moins d'emploi. Des écrivains comme Wells décrivent nos descendants comme des êtres menus et grêles, mais munis d'un chef disproportionné au reste du corps. Espérons toutefois que les gouvernants futurs verront à prévenir ces prophéties... peu aimables.

Jean-Robert BONNIER.

NOS COURRIERS

St-Barthélemi

TERRIBLE ACCIDENT

Vendredi dernier, le 29 mars, le village de St-Edmond était plongé dans la stupeur par la nouvelle de la fin tragique d'un chef de famille connu et estimé de tous, M. Napoléon Lagacé. Ce dernier était à scier des billots dans son moulin, lorsqu'à la suite d'une fausse manoeuvre il fut projeté sur la scie; en un clin d'oeil il fut décapité et mutilé d'une façon atroce du côté gauche, à la grande horreur des spectateurs.

Il y a à peine deux ans, M. Nap. Lagacé fut conseiller à St-Barthélemi, représentant la circonscription de St-Edmond et était grandement apprécié pour la sûreté de son jugement et de ses décisions. Une suite de plus de 25 voitures est allée témoigner à la famille toute la sympathie que ses nombreux amis ressentent à l'occasion de cette mort si soudaine.

Le défunt était âgé de 49 ans et 5 mois. Outre de nombreux enfants, il laisse son épouse, née Emélie Champagne, fille de M. Téléphore Champagne, de notre localité. Le service funèbre eut lieu dans l'église de la mission de St-Edmond, lundi matin, à 10 hres, au milieu d'une foule considérable venue de toutes les paroisses environnantes.

Au dire de M. l'abbé Médéric Nadeau, ancien desservant et de M. l'abbé Zotique Beauchamp, desservant actuel, l'église perd un bienfaiteur et la paroisse son meilleur citoyen. A la famille en deuil, St-Barthélemi offre ses condoléances les plus sincères.

DECES

28 mars. — Mme Virginie Valois, épouse de feu J.-Bte Boucher, décédée à l'âge de 70 ans, à Manville, R. I., Etats-Unis. Elle était la mère de M. Louis Boucher et de Mme Japhète Bélisle.

EN PASSANT...

Il nous fait plaisir de mentionner que M. Donat Marchand, employé à la Crémèrie Coopérative de St-Barthélemi, a obtenu le pourcentage élevé de 99.2 pour la fabrication du fromage pour l'année finissante. Cette bonne note doit certainement encourager actionnaires et patrons actuels et inciter les autres cultivateurs de la paroisse à faire partie du mouvement. L'union bien comprise amène infailliblement le succès.

Peu importe, pour certaines familles, la provenance des marchandises dont elles ont besoin. Pourvu qu'elles les commandent en dehors de leur paroisse, elles sont contentes.

Félicitations aux jeunes qui présentent des maisonnettes pour oiseaux. Un peu plus de gaieté et de protection autour de la ferme ne nuisent pas, loin de là.

Si les membres de l'U. C. C., du Cercle agricole et de la L. A. R. s'unissaient pour faire appliquer le règlement municipal concernant le coïportage, les "peddlers" crèveraient... et l'argent resterait "chez nous".

Et à propos de règlement municipal, est-il vrai que certains marchands vendent encore, LE DIMANCHE, des articles prohibés par le règlement adopté le 6 février 1928?

A vendre ou à louer plusieurs jolies maisons: s'adresser à Mmes Hormisdas Barrette, Philippe Comtois, Moïse Villeneuve et à M. Avila Plante.

M. Jacques Morand et M. l'avocat G. Denis ont eu, la semaine dernière, des visiteurs peu désirables à leurs camps du Nord. Où il y a de la gêne il n'y a pas de plaisir.

Il y a eu un an le 9 mars que l'incendie détruisait l'hôtel Central et la demeure de Mme Jérémie Plante. Quel système de protection contre le feu avons-nous actuellement? Et avec nos dettes déjà lourdes, que ferions-nous si une de nos maisons publiques brûlait?

Récemment, M. Paul Dumontier a

eu plusieurs moutons de dévorés par les chiens. A ce propos, un projet de règlement est à l'étude concernant les chiens laissés libres le soir.

M. Albert Bellemare a acheté la maison de M. Eug. Houle; M. J.-Bte Marchand occupera le logis jusqu'au 1er mai.

M. l'abbé Joseph Plante, curé de Ste-Béatrix, était de passage dans sa famille lundi dernier.

M. Louis Rinfret, locataire de la terre de Mme Théobald DeGrandpré, s'en va demeurer avec son garçon Joseph, qui s'est porté acquéreur de la ferme de M. Sicard, du Bas-de-la-Rivière, Maskinongé.

On organise actuellement une traite fermée pour les dames de la paroisse, du 9 au 12 avril.

BAPTEME

27 mars. — Marie, Denise, Huguette, enfant de M. Joseph Comtois, Parrain: et marraine, M. et Mme Pierre Lachapelle; porteuse, Mlle Gertrude Lachapelle.

St-Cuthbert

Va et vient.

M. et Mme Johnny Gilligan en promenade dans notre paroisse.

Mlle Gabrielle Barrette, de Berthierville en visite chez Mme Emile Clément.

Mlle Mariette Vadnais, de passage à St-Paulin, cette semaine.

Mlle Fernande Fafard, de passage à Montréal ces jours derniers.

Décès.

M. Edouard Plante du Rang de St-Jean de notre paroisse est décédée à l'âge de 87 ans; le service a eu lieu lundi le 1er avril à 10 hres.

M. Charles Edouard Houle, a subi un pénible accident alors qu'il était à nettoyer des tuyaux dans sa buanderie et l'acide dont il se servait a fait explosion et s'est répandue sur sa figure en lui atteignant la vue mais il espère bien que dans quelques semaines il aura la vue intacte.

ON DIT QUE...

ON DIT que les automobilistes commencent à graisser leur moteurs mais les chemins ne sont pas encore assez favorables.

ON DIT que les propriétaires d'érablières ont commencé la fabrication du bon sucre d'érable mais la sève n'est pas encore très abondante vu la température défavorable.

ON DIT que les dames et demoiselles commencent à regarder le catalogue des modes pour savoir quel chapeau leur ferait le mieux.

St-Viateur

M. le Curé Gaudet, de retour d'une visite dans sa famille.

Mme Arsène Farley de passage à St-Viateur, chez Mme A. Rouleau.

Mlle Blanche Laferrrière, en promenade chez sa soeur, Mme A. DeGrandpré, de Berthierville.

M. Arthur Rouleau, parti depuis cinq mois pour les chantiers, de retour dans sa famille.

Mlle Sara Forest, en promenade chez son frère Dr Forest, de Montréal.

Mme C. St-Germain est revenue de l'hôpital N.-Dame; après examen, les médecins ont bon espoir de la sauver.

Sépulture: — Mardi dernier, avait lieu à St-Viateur, la petite sépulture de Joseph-Louis-André, enfant de M. et Mme Antonio Sylvestre.

Lanoraie

Va et vient.

M. Louis-Joseph Doucet, de Montréal a passé une quinzaine parmi nous.

MM. Bernard et Léonide Desrosiers, de Montréal à Lanoraie samedi et dimanche.

M. Gérard Lippé, à Montréal par affaires.

M. Albert Bonin, Mme Hormisdas Desmarais et M. Willie Desmarais sont revenus d'un voyage à Montréal.

Maskinongé

Mme J. A. Lebrun, de Trois-Rivières en visite récemment chez le Dr L. P. Caron.

Mlle Berthe Dusault, chez le Dr L. P. Caron, à l'occasion des funérailles de M. Edouard Caron.

MM. Joseph et Ferdinand Laferrrière en voyage d'affaires à Montréal.

Mme A. Charest, de Louiseville, ainsi que son fils Jules, ont passé quelques jours chez M. et Mme Alcide Lemyre.

M. Aldino Champagne, ferblantier, est allé à St-Cuthbert dans le cours de la semaine dernière.

M. F. X. A. Bélanger, de passage à Trois-Rivières, il y a quelques jours.

Mlle Lagloire, de Montréal, chez sa grand-mère Mme Pellerin, samedi.

M. Pierre Dalcourt, a acheté la propriété de Mme Félix Gonnaville, il en prendra possession dans le cours du mois d'avril.

BAPTEMES

Mars 2. — Marie, Cécile, Louise, enfant de Jacques Morency et Annette Croisetière. Parrain: Jacques Morency, Marraine: Jacqueline Morency, frère et soeur de l'enfant.

Mars 24. — Joseph, Gérard, enfant de J.-Bte. Grenier et Anastasie Rinfret. Parrain: Emile Grenier. Marraine: Mérina Beauchesne son épouse, oncle et tante de l'enfant.

Mars 25. — Marie, Françoise, Lise, Yolande, enfant de Arcadius Michaud et Irène Lemyre. Parrain: Doria Boucher. Marraine: Maria Michaud son épouse, oncle et tante de l'enfant.

Mars 26. — Marie, Claire, Annet-

Le meilleur achat

THÉ "SALADA"

te, enfant d'Arthur Lacombe et Eglantine Héroux. Parrain: Raoul Héroux. Marraine: Annette Létourneau, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

SEPULTURES

Mars 14. — Ferdinand Déziel.

Mars 22. — Edouard Caron.

Mars 27. — Marie-Pauline, enfant de Joseph Lacharité et Rosia Adam, à l'âge de 5 mois.

Ste-Ursule

MARIAGE

Mercredi dernier, eu lieu en notre église paroissiale le mariage de Mlle Lucienne Gagnon, fille de M. Wilfrid Gagnon avec M. Richard Paquin, fils de feu Arthur Paquin.

M. Honoré Bergeron, servait de témoin à sa petite-fille et M. Alphonse Paquin à son frère. La cérémonie du mariage eu lieu à 7 1/2 heures M. l'abbé Baril, curé officiait. La mariée portait costume

gris, chapeau, souliers bleus. Lema-rié portait un complet bleu marin, pardessus bleu, chapeau et gant gris. Le bouquet de la mariée se composait de roses. Après la cérémonie du mariage il y eu réception chez la mère du marié, Mme Vve Arthur Paquin.

A ces nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Yamachiche

Service Anniversaire.

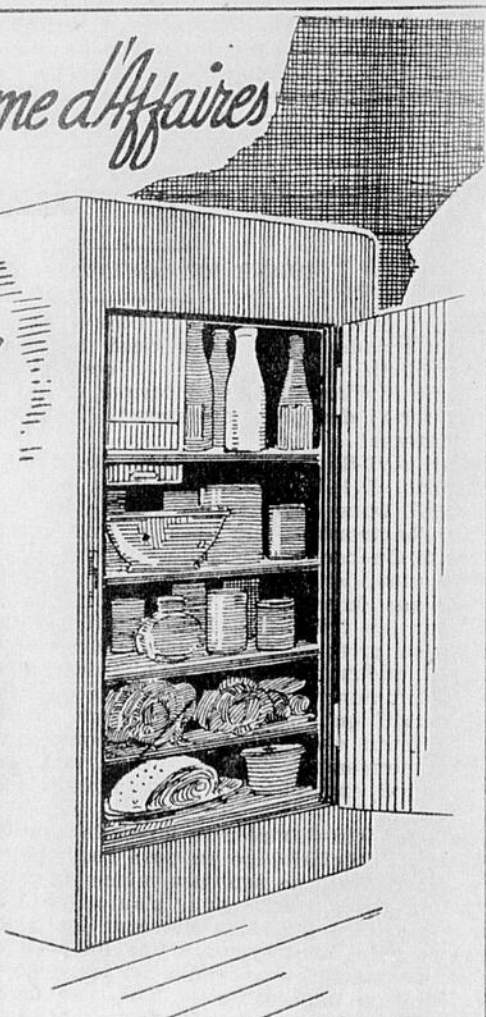
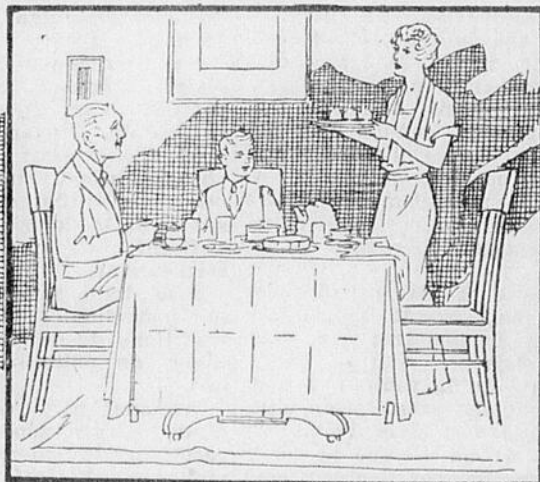
Ces jour derniers en l'église Ste-Anne d'Yamachiche eut lieu le service anniversaire de feu Mme Joseph Lamy née Daveluy. Un grand nombre de parents et amis vinrent rendre à la défunte un dernier témoignage d'estime.

Quarante-heures.

Les exercices des quarante-heures en la chapelle des Rév. Frères des Ecoles Chrétiennes eurent lieu mardi, mercredi et jeudi.

Le Professionnel et l'Homme d'Affaires

apprécieront l'économie qu'apportera un REFRIGERATEUR ELECTRIQUE dans leur foyer



Considéré simplement au point de vue d'une bonne affaire... un réfrigérateur électrique est un placement des plus avantageux.

Il paie des dividendes en fait d'aliments épargnés et en plus — étant assuré que chaque aliment périssable est conservé en parfaite condition: légumes, fruits, viande, produits de laiterie, etc. — Il permet à la famille de manger en toute confiance.

Il sauvegarde la santé, protège contre la maladie et assure des repas appétissants, pleins de saveur fraîche.

Cette protection seule vaut les frais modiques de l'installation d'un réfrigérateur électrique chez vous.



N'est-ce pas pratique d'examiner les modèles variés en vente chez votre marchand local?

POUR PLUS DE DÉTAILS VOYEZ VOTRE MARCHAND LOCAL

Publiée par — Canadian General Electric Co., Canadian Westinghouse Co., Northern Electric Co., conjointement avec

THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY

Funérailles de M. Ferdinand Déziel

La mort vient de ravir à l'affection des siens, M. Ferdinand Déziel, fils de feu Joseph Déziel et Exilia Lemyre, décédé à l'âge de 31 ans et 5 mois. Ses funérailles qui furent des plus imposantes eurent lieu jeudi le 14 mars au milieu d'un grand concours de parents et d'amis qui avaient tenu à donner au regretté défunt une dernière preuve d'estime et de regret. Le défunt fut inhumé pour pleurer sa perte: sa mère, Mme Veuve Joseph Déziel; 6 frères: Elzéar, Louis-Georges, Avelin, Germain, Viateur, Edouard; 5 sœurs: Mme Vve Hervé Dupuis, (Céline) de Montréal; Mme Osias Cloutier (Marie-Anne) de Montréal; Mme Félicien Letendre (Marie-Ange) de Maskinongé; Mlle Angeline et Gabrielle Déziel de Louiseville. Le levé du corps fut fait par M. l'abbé Carufel, vicaire à Louiseville; Le service fut chanté par M. l'abbé Carufel; Le convoi funèbre était conduit par M. Desrosiers. Les porteurs étaient ses quatre frères: MM. Elzéar, Louis-Georges, Avelin et Germain Déziel. La quête fut faite par ses beaux-frères: MM. Osias Cloutier, de Montréal et Félicien Letendre, de Maskinongé.

Étaient présents aux funérailles: ses frères: MM. Elzéar, Louis-Georges, Avelin, Germain, Viateur, Edouard Déziel; ses sœurs: M. et Mme Osias Cloutier, de Montréal; Mme Vve Hervé Dupuis, Montréal; M. et Mme Félicien Letendre, Maskinongé; Mlle Angeline et Gabrielle Déziel, de Louiseville; sa grand-mère, Mme François Lemyre; Famille Joseph Lemyre, Maskinongé; MM. Edouard et Elzéar Lemyre, des Trois-Rivières; Evariste Lemyre, de St-Wenceslas; J.-W. Boucher, T.-Rivières; Raphaël Paquette, ses fils Raphaël, Arthur, Aquila et Albert, Mlle Rachel Paquette, Lucien Morin, de St-Justin; Famille David Gaboury, Famille Jean-Baptiste Bastien, Maskinongé; Adélar Sarazin, St-Barthélemy; Joseph Lafrenière, Rosario, Honorio, Odoric Lafrenière, Avelin Déziel, Famille Joseph Béland, Famille Philias, Charles, Maurice Stcard, Jean-Marie Vincent, Zacharie Livernoche, Maskinongé, Alphonse Chevalier, Mme et Mlle Baribeau, Mlle Lucile St-Pierre, Louiseville; Gaétan Sylvestre, St-Barthélemy; Jos Carufel, Famille Joseph Beaulieu, Mme José Dupuis, Mme Stanislas Gaboury et ses deux fils: David et Ubald; Maurice Bastien, Lucien Désaulniers Maskinongé; M. Thomas Vanasse, de Louiseville; M. et Mme Wilfrid Boucher, Mme Lesage, M. J.-S. Hogue, Olivier Mineau, Ernest Lamy, Antoine Lupien, Lionel Plante, de Louiseville; Jos Lafrenière, Maskinongé; Wilfrid Lambert, Louiseville; MM. Maurice Picotte, Albert Bellemare, Henri Béland, Louis-G. Fleury, Donat Frigon, Napoléon Paillé, Omer Ricard, Henri Adams, Louiseville; Omer Déziel, Maskinongé; M. et Mme Gaston Ricard, M. Nestor Livernoche, Dame Florentin Bergeron, Dame Vve Jos Paul, Geo. Paillé, Louiseville; Donat Béland, St-Léon; MM. Eugène et Alphonse Paquin, Ste-Ursule; Famille Ed. Groux, Louiseville; Mlle Laurette Dumontier, M. Omer Ringuette, de Louiseville; M. et Mme Théophile Béland, M. Honorat Paquin, Maskinongé; Famille Xavier Béland, St-Léon; MM. Omer Rinfret, Joseph Bertrand, Mme Joseph Guinard, de Louiseville; Mme Horm. Sylvestre, St-Barthélemy; M. et Mme Donat Livernoche, Louiseville; M. Alide Gravel, Maskinongé; Dame Vve Art. Paquin, Ste-Ursule; Mlle Jeannette Livernoche, Louiseville; Alexandre Lemyre, Maskinongé; MM. G. Héroux, Jos Baril, Ephrem Lesage, Jérémie Désaulniers, F.-P. Héroux, Alphonse Ferron, notaire, Louiseville; Mlle I. et R. Dupuis, Espérance Morin, Arm. Paquin, St-Justin; MM. Pierre Bellemare, Edouard Béland, Yvette Béland, Mme Vve Michaud, Yvonne Ricard, M. Garceau, Mme Jos Lescadres, M. F. Caron, M. Cloutier, Rayon et Estelle Bellemare, de Louiseville et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Le corps du défunt fut transporté à Maskinongé où un libéra fut chanté par son parrain, M. le curé de Maskinongé. Sympathies: Mme France Lemyre, de Maskinongé, grand-mère du défunt; M. et Mme Osias Cloutier, Montréal, beau-frère et sœur du défunt; M. et Mme Félicien Letendre, Maskinongé, beau-frère et sœur du défunt; Mme Vve Hervé Dupuis, Montréal, sœur du défunt; Famille

Joseph Frs. Lemyre, Maskinongé; Familles Elzéar et Edouard Lemyre, Trois-Rivières; Famille Evariste Lemyre, St-Wenceslas; Famille Joseph Lafrenière, Maskinongé; Famille Joseph-Théophile Béland, de Maskinongé; Famille Joseph Jacques, Montréal; Famille Jean-Bte. Bastien, Maskinongé; M. et Mme Herménégilde Boulay, Montréal; M. et Mme Alcide Lemyre, Maskinongé; M. et Mme Jos-U. Boucher, Famille Gaspard Lemyre, Trois-Rivières; M. Avelin Déziel, Maskinongé; Mlle Marie-Anne Lemyre, Maskinongé; M. et Mme Alphonse Paquin, Ste-Ursule; M. et Mme Eugène Paquin, Ste-Ursule; Mme Joseph Dupuis, Montréal; M. et Mme Odoric Lafrenière, Maskinongé; Richard Paquin, Ste-Ursule; M. et Mme Edouard Caron, St-Grégoire; M. et Mme Théophile Béland, Maskinongé; Famille Edouard-Henri Béland, Louiseville; Famille Donat Béland, St-Léon; Famille Xavier Béland, St-Léon; Famille Louis Béland, Louiseville; Mme Vve Arthur Paquin, Ste-Ursule; Famille Ernest Béland, Louiseville; Famille Edouard-Ls. Béland, Louiseville; Mme Arthur Béland, Mme J.-E. Vermette, de Louiseville; M. Lucien Désaulniers, Maskinongé; M. et Mme Hervé Béland, St-Narcisse; M. Alexandre Lemyre, Maskinongé; Famille Pierre Dalcourt, Maskinongé; M. et Mme J.-L. Lafrenière, Maskinongé; Armand Julien, Louiseville; Famille Oscar Paquette, St-Justin; Famille Philias Carle, Maskinongé; M. Henri Duchemin, Hérouxville; Famille Onésime Vanasse, Maskinongé; M. et Mme Edouard Hébert, Louiseville; Famille J.-G. Hogue, Louiseville; M. et Mme Donat Marchand, de Maskinongé; Famille David Gaboury, Maskinongé; M. et Mme Léopold Dugas, Maskinongé; Emile Bourassa, Louiseville; Arthur Lacerre, Louiseville; Hormidas Bastien, Maskinongé; M. et Mme J.-Baptiste Vincent, Louiseville; M. et Mme Ovide Blais, Louiseville; M. et Mme Edouard Picotte, Louiseville; M. Thomas Vanasse, Louiseville; M. Paul Vanasse, Louiseville; M. et Mme Joseph Bertrand, Louiseville; M. et Mme Ernest Dupuis, Louiseville; Mlle Vertefeuille, St-Justin; Mlle Lucille St-Pierre, Louiseville; Famille Joseph Dupuis, Louiseville; Famille Jos-L. Paquin, Maskinongé; Ephrem Saucier, Maskinongé; Jean-Marie Vincent, Maskinongé; A.-F. Lesage, Louiseville; M. et Mme Philippe Dupuis, Louiseville; Roland Dumontier, T.-Rivières; Mlle Rachel Adam, Louiseville; Famille F.-X. Gravel, Maskinongé; M. et Mme Wilfrid Lambert, M. et Mme Antoine Lupien, Famille Denis Dupuis, M. Rosaire St-Arnault, Mlle Antoinette Bélsis, M. et Mme Ernest Lamy, M. Eugène Lessard, Louiseville; Famille Adélar Boulanger, Yamachiche; M. et Mme Lionel Vallière, Louiseville; Famille Stanislas Gaboury, Maskinongé; Famille J.-H. Bellemare, Louiseville; Famille Antoine Caron, Maskinongé; Paul-Emile Baribeau, Louiseville; Mme José Dupuis, de Maskinongé; M. et Mme Josaphat Goulet, Richard Baribeau, Mlle M.-Flore Millette, Famille Léopold Quessy, M. et Mme J.-A. Trépanier, M. et Mme Alcide Brodeur, Mlle Rose-Alma Caron, M. Rosaire Boisvert, Famille Camille Tousignant, Famille Alfred Lesage, Famille Donat Bourk, Famille Mme Dumontier, Joseph Guinard, Ger. Caron, de Louiseville; Famille Gaspard Lafrenière, Maskinongé; Famille Georges Paillé, Louiseville; Mlle Sara Bélsis, Louiseville; M. et Mme Denis Dupuis, Maskinongé; Famille Wilfrid Boucher, Donat Livernoche, Louiseville; Famille Léon Boulay, Maskinongé; M. et Mme G. Picotte, Mlle Théo. Masse, Mlle Simonne Millette, Eusèbe Dionne, Mlle Gerdaline Guillemette, Mlle Gagnon, M. Jos-H. Giguère, de Louiseville; M. Alfred Hubert, St-Justin; Famille Aimé Dupuis, St-Justin; M. et Mme Willie Clermont, Mlle Florence Rondeau, Georges Hubert, M. et Mme M. Auger, Joseph-C. Bellemare, M. et Mme Denis Baril, Famille Nap. Mayer, Louiseville; Famille Jos Beauvais, Maskinongé; Joseph-Emile Ferron, Louiseville; MM. Ls. Georges et Napoléon Doyon, Maskinongé; MM. Ernest et Armand Bellemare, St-Léon; M. Joseph et Mlle Marie-Louise St-Louis, Ste-Ursule.

MESSSES: Mlle Irène Paquette a versé les honoraires de deux messes; M. et Mme Roméo Chrétien, Montréal, une affiliation pour trois ans pour feu Ferdinand Déziel, à l'Oeuvre de Terre-Sainte; M. Joseph Lemyre, Trois-Rivières, a versé les honoraires d'une affiliation d'un an à l'Oeuvre du Noviciat Dominicain.

BOUQUETS SPIRITUELS: Famille Raphaël Paquette, St-Justin; Mlle Germaine Baribeau, de Louiseville; Mlle Estelle Baribeau,

Mme Vve Jos Baribeau, Famille Ernest Lesage, Louiseville. La famille Mme Vve Joseph Déziel remercie sincèrement ceux qui leur ont témoigné des sympathies de quelque manière que ce soit.

In Memoriam !

A la douce mémoire de M. Ferdinand Déziel

Il est parti, par un clair matin de mars, emportant les soupirs et les regrets de tous ceux qui l'ont connu et aimé. Il a quitté cette terre, après quelques semaines de souffrance, et son âme, en un sourire se dirigea vers la demeure des élus.

Comme ce fut cruel, déchirant, mourir à la fleur de l'âge, renoncer à tous ces projets d'avenir à peine ébauchés, faire taire tous ces beaux rêves bientôt réalisables, dire adieu à toutes ces personnes aimantes qui lui tenaient tant au coeur.

Lorsqu'avant sa mort, il jeta un regard en arrière, il revit non sans regret, les jours de son enfance heureuse, exempts d'inquiétudes et de soucis. Plus tard, il se revit jeune homme, riant à la vie, entrevoyant une longue suite de jours, tissés d'amour et de bonheur. Mais la souffrance se faisant plus cuisante, c'est alors qu'il ferma pour toujours ce coffret aux souvenirs et l'on vit une larme discrète perler sa paupière.

O insondable avenir comme tu es dur et cruel parfois! Parents et amis, ne pleurez pas celui qui vous a si tôt quittés, il est allé là-haut, accomplir la promesse qu'il avait faite mourant, lorsqu'après avoir reçu une dernière fois le baiser maternel, lorsqu'après avoir donné, dis-je, à tous ceux qu'il aimait le baiser des adieux, il vous promit de se faire votre interprète auprès de l'Éternel, de supplier de faire descendre sur vous tous, une part du bonheur qu'il aurait voulu vous procurer si Dieu li avait donné encore de longues années de vie ici-bas.

Parents éplorés, s'il vient des jours plus sombres, si votre douleur dans l'avenir se fait plus cuisante, dirigez-vous vers l'enclon béni où il repose aujourd'hui, et là, arrosez de vos pleurs, les fleurs qui ornent son tombeau, ensuite le coeur réconforté, agenouillez-vous et redites la prière la plus chère à son âme: "De Profundis".

Oh! vous tous qui avez pleuré à ses derniers moments, consolez-vous, puisque les quelques années que nous avons à passer sur la terre, ne sont qu'un court pèlerinage, il est une autre patrie où tout doit re fleurir, où les peines sont ignorées, les souffrances inconnues. Patrie, où nous nous retrouverons tous au grand jour de l'éternité. Votre Ferdinand est aujourd'hui, sans doute, en possession de ce bonheur et prie pour vous tous.

Et vous qui n'avez fait que passer sur la terre, vous, dont la vie fut aussi éphémère que la rose, ô vous qui n'avez vécu seulement l'espace d'un beau jour, dites, ne suppliez-vous pas le Très-Haut de nous rendre dignes de vous revoir un jour dans le ciel. En retour, soyez assuré, regretté disparu, que nos prières toujours se dirigeront vers vous et que votre pur souvenir, en nos coeurs, à jamais restera gravé.

Jeanne de Vivi.
St-Justin, mars 1935.

NOUVELLES CHAMPIONNES

Records de production laitier et beurrière établis par des vaches canadiennes de la Ferme-Ecole Provinciale de Deschambault.

Deux vaches Canadiennes, la propriété de la Ferme-Ecole Provinciale de Deschambault, Qué., dont M. S.-J. Chagnon est le directeur, viennent d'établir des records de production laitière et beurrière.

Une de ces vaches, "PRINCESSE SARAH—9H—12781— a supplanté l'ex-championne pour la classe de 3 ans, division de 305 jours, en produisant 11,878 lbs de lait et 496 lbs de gras en 298 jours. L'ex-championne de cette classe était "Paquette de l'Ecole—2C"—11396—. Elle avait produit 10,806 lbs de lait et 488 lbs de gras. Cette dernière est la propriété de l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe.

"Princesse Sarah—9H" provient de la vache "Princesse Sarah—2C"—7989— qui avait produit, à l'âge de 2 ans, 10,506 lbs de lait et 488 lbs de gras avec un pourcentage moyen de 4.67 durant une période de 365 jours. Le père de la nouvelle championne, "Vaillant"—6775— est inscrit au Livre d'Or sous le nu-

Tél.: 44 Bureau: 75 St-Laurent Louiseville

Paul-N.-Vanasse, B.A., AVOCAT-PROCUREUR.

Affaires Commerciales et Perception de comptes, Créances Hypothécaires. Difficultés Ré: Assurances et Accidents du travail.

BELL TEL.: 49

J. Théo Chevalier

Huissier, Cour Supérieure.

Solliciteur de Comptes, Billets, Jugements, Dettes de livres, etc.

34 rue Notre-Dame, LOUISEVILLE, P. Q.

TEL. 32

HEURES DE BUREAU DE 9 a. m. à 9 p.m.

Dr ROBERT TRUDEL DENTISTE

Successeur du Dentiste Gélinas

88 ST-LAURENT, LOUISEVILLE, P. Q.

Téléphone 117.

G. E. HEROUX,

Contracteur Electricien Licencié
INSTALLATION DE LUMIERES, FIXTURES, MOTEURS ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES
Réparations de tous genres.
53, rue St-Laurent, LOUISEVILLE, P. Q.

méro 62 et au Livre d'Elite, classe "AA", No 42 et a été plusieurs fois Grand Champion aux expositions de la province.

La deuxième vache, "PRINCESSE BELLE—5G"—11759—, qui a produit 9,480 lbs de lait, 553 lbs de gras avec un pourcentage moyen de 5.83 durant une période de 298 jours, à l'âge de 4 ans. Elle supplante la vache "Bernier—2C"—8070— propriété de cette même institution, qui détenait antérieurement le championnat de cette classe avec un record de 12,377 lbs de lait et 505 lbs de gras.

Ces nouveaux records démontrent une fois de plus les grandes aptitudes de notre race bovine Canadienne à la production laitière et beurrière, qualités depuis longtemps reconnues par les compétences agricoles du pays. Les autorités de la Ferme-Ecole Provinciale méritent des félicitations pour ces beaux succès qui démontrent la valeur de leur troupeau et de la race bovine Canadienne.

Lisez L'ECHO DE ST-JUSTIN

Pour la protection contre l'incendie — l'apparence, la permanence et l'économie — couvrez avec la Toiture Economie STATITE.

LA RAURE TRANSVERSALE

ASSUREZ VOUS D'UN JOINT DE BOUT A L'ÉPREUVE DE L'INTÉMPÉRIE

LE CLOU STATITE

IL TOURNE DANS LE BOIS ET TIENT SOLIDEMENT

VENTILATEUR SUPERIEUR POUR GRANGE

Eastern Steel Products Limited
1335 AVE. DELORIMIER MONTREAL, QUE.

AUTRES PRODUITS
Plafonds Métalliques
Pavés Métalliques
Tôle ondulée
Lattes Métalliques
Cornoite
Dalle Dalot
Ferraillerie pour portes de grange
Réservoirs
Châssis d'acier pour établie
Clous Statite pour planches à couverture

Tél. 30

Examen de la Vue, Lunettes et Lorgnons

EMILE GRANGER

B. Ph. O. O. D.
Optométriste et Opticien
Maskinongé, P. Q.

Tél. 30.

PHARMACIE GRANGER

Spécialités: Prescriptions, Médecines brevetées, articles de caoutchouc, etc.
Une visite à notre pharmacie, vous convaincra.
Maskinongé, P. Q.

Louiseville en Activités...

(suite de la page 3)

Pourquoi cela?

Parce que l'union fait la force. Or jeunes gens vous avez besoin de force d'âme et de bons exemples à la manufacture, et au dehors; vos âmes ont des intérêts communs, vous êtes tous des catholiques; 1o il faut repasser le catéchisme étudier l'Eglise à laquelle vous appartenez, dans sa doctrine, son histoire, et les moyens de salut que sont les sacrements.

2o les questions de salaire, de temps d'heures de travail, l'emploi ou le renvoi d'un employé sont votre affaire à vous, et si vous êtes unis, vous serez moins sujets à des injustices;

3o Les amusements ou les sports que votre santé réclament; il faut les organiser... base ball, soft ball, tennis, bains, excursions en camion etc.

Il faudrait donc vous unir pour vous fortifier, pour vous élever, et avoir un programme, un aumônier.

Un programme parce que toute société a son règlement: un local: il y en a plusieurs; la salle du club Jacques Cartier, la salle paroissiale etc.

Une bibliothèque... parce que la lecture relève la mentalité, intéresse à la vie...

Un aumônier, parce que dans leurs initiatives et leurs amusements, dans leur vie privée et publique, les jeunes gens ont besoin d'être affermis dans la foi et la charité afin qu'ils portent des fruits d'honneur et de pureté.

A. P.

ARGENT A 3% POUR LES CULTIVATEURS

Le gouvernement provincial vient

de prendre une importante décision en ce qui concerne le crédit agricole. Jusqu'ici, il payait un et demi pour cent du taux d'intérêt chargé par le fédéral. En conséquence d'un projet de loi que l'hon. M. Adéard Godbout présentera ces jours-ci, le gouvernement paiera jusqu'à concurrence de 3%, au-dessus de 3%.

C'est-à-dire: si le fédéral charge à un cultivateur 3%, le provincial ne paiera rien; s'il charge 5 et demi, le provincial paiera 2 et demi; si le fédéral charge 6%, le provincial paiera 3%; mais si le fédéral charge plus de 6%, la province ne paiera pas plus de 3%.

Le nouveau projet de loi vient d'être imprimé.

L'hon. A. Godbout démontre par ses agissements qu'il entend relever les cultivateurs du malaise économique qu'ils subissent avec tant de courage depuis quelque trois ans.

Les cultivateurs une fois rétablis dans leurs affaires, c'est déjà tout un gros point du côté économique d'améliorer.

BREVE NOUVELLE SPORTIVE...

Un grand tournoi de petites quilles aura lieu à Louiseville.

Un grand tournoi de petites quilles aura lieu le cinq mai prochain à la salle Larose à Louiseville. Ce sera le premier tournoi du genre jamais tenu dans notre ville. Il sera ouvert à tous les hommes et à toutes les jeunes filles de notre ville.

Le tournoi des jeunes filles sera de quatre parties et celui des hommes de six parties. De nombreux et riches présents seront distribués aux meilleurs joueurs.

ECOLE SOCIALE POPULAIRE HEURE CATHOLIQUE

La causerie religieuse à l'Heure catholique du 7 avril, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur, sera donnée par le R. P. Archange Godbout, O. F. M., prieur du Couvent de la Résurrection, à Rosemont. Il parlera du rôle de Grégoire VII dans la querelle des Investitures.

Cette causerie commence à 6h. précises. A 6h. 20 audition de chant religieux par la chorale Palestrina sous la direction de M. J.-N. Charbonneau. A 6h. 45 causerie de M. J.-B. Desrosiers, P. S. S., professeur de théologie morale au Grand Séminaire de Montréal sur la doctrine sociale de l'Eglise.

LE COMMUNISME AUX ETATS-UNIS

Les directeurs de la Chambre de Commerce des Etats-Unis ont voté une résolution demandant une législation plus sévère contre les activités subversives, y compris les tentatives de renversement par la force du gouvernement actuel. Il a été demandé aux organisations affiliées de faire part de leurs suggestions concernant un programme défini pour la prochaine réunion annuelle de mai. Le mouvement communiste aux Etats-Unis, ont déclaré les directeurs, "porte le flambeau de la révolution par la violence." La Chambre insiste pour demander une action plus énergique du Département de la Justice dans ses recherches des activités subversives. La résolution réclame entre autres: "Qu'une loi sur la sédition soit promulguée, interdisant de renver-

ser par la violence le gouvernement fédéral, d'enfreindre d'une manière quelconque la loi, ou de porter quelque préjudice aux fonctionnaires fédéraux, à cause de leur caractère officiel.

"Que l'emploi de la poste soit interdit aux correspondances qui sont suscitées, publiées ou distribuées par une organisation qui prône des doctrines subversives.

"Que l'admission d'un immigrant aux Etats-Unis soit conditionnée: 1o par un traité obligeant le pays d'origine à reprendre son ressortissant n'importe quand, si les Etats-Unis le demandent, ou 2o par un certificat individuel, ayant le même but, visé par les autorités responsables du pays d'origine.

"Que la loi de naturalisation soit réformée, de manière qu'aucune personne, membre d'une organisation prêchant le renversement violent du gouvernement fédéral ou ayant des idées subversives, ne soit naturalisée.

"Que la législation fédérale ordonne l'interdiction de toute tentative de désaffection ou d'insubordination parmi les forces de l'Armée américaine.

Qu'un bureau spécial soit créé au Département de la Justice pour enquêter sur les activités subversives, en particulier sur le Parti communiste et ses membres et sur ses relations à l'intérieur et à l'étranger."

La "Pravda" du 19 janvier 1934 prouve le bien-fondé de ces exigences. Elle déclare qu'à la récente réunion du Comité du Parti communiste des Etats-Unis, un progrès considérable de l'organisation et de la propagande de la section américaine du Komintern a été constaté.

Le nombre des membres du parti atteint actuellement 31,000, celui des Jeunes Communistes 8,000. La pénétration au sein des syndicats

réformistes a considérablement augmenté. Mais aux Etats-Unis, comme en France, ce sont les innombrables organisations auxiliaires du Komintern qui sont les plus dangereuses.

APPEL A LA SOCIETE DES NATIONS

La Commission Internationale "Preo Deo" a tenu sa quatrième session à Genève au début de mars.

Les rapports présentés par des membres catholiques, protestants et orthodoxes de la Commission ont confirmé que, sur le territoire de l'U. R. S. S., la parole de Dieu continue à être proscrite, l'enseignement de l'Evangile aux enfants et sa prédication continuent à être interdits et le pouvoir politique continue à persécuter les croyants à cause de leur Foi. Il résulte également de ces rapports que la famille règne dans de vastes territoires de la Russie et que le pouvoir sovié-

tique entrave les actions de secours; cette attitude révolte la conscience chrétienne.

La Commission a entendu aussi un rapport détaillé sur la situation au Mexique, où la religion chrétienne est également persécutée par le pouvoir politique.

Les membres de la Commission ont approuvé la requête adressée par son Bureau à des Chefs d'Etats

chrétiens en vue d'obtenir que la Société des Nations proclame l'obligation absolue pour ses membres de permettre le libre enseignement de l'Evangile et la libre célébration des cultes.

AVEZ-VOUS DEJA PENSE D'ALDER NOTRE PETIT JOURNAL EN NOUS ENVOYANT AU MOINS UN NOUVEL ABONNE.

Tél. 51

Dr Willie WALKER

Chirurgien-Dentiste

Raxon X, Machine à gaz.

A pris possession des bureaux du Dr Lionel Plante

39, rue St-Laurent,

Louiseville, P.Q.

5 CARACTÉRISTIQUES fameuses

et vous les avez Seulement que dans l'Auto de STYLE et de QUALITE du Domaine des Bas Prix

POUR 1935, le Chevrolet Maître—vous offre cinq fameuses caractéristiques modernes, et aucun autre auto de la classe de prix du Chevrolet n'en possède même une seule!

La carrosserie Fisher à "Toit-Tourelle"—la première carrosserie réellement tout acier jamais offerte dans le domaine des bas prix! Les GENOUX MECANIQUE—pour la sûreté et le confort! Le Moteur Flamme Bleue—le type de soupapes en tête en usage dans les voitures coûteuses! Les Freins Contrôlés par Cables—à l'épreuve des intempéries, positifs et toujours égalisés! La Ventilation Sans Courants d'Air!

Puisque vous pouvez avoir toutes ces caractéristiques dans un seul auto à bas prix... voyez et conduisez cet auto avant d'acheter! Passez aujourd'hui à nos salles d'étalage.

PRIX \$885 (Pour le Coupé Maître à 2 Places)

Livré à l'usine, Oshawa, Ont., tout compris, sauf le fret et la licence.

MODELES DE LA SERIE REGULIERE AUSSI BAS QUE \$722



UNE VALEUR GENERAL MOTORS



CHEVROLET Maître

JULIEN & VEILLET, Vendeurs, LOUISEVILLE, QUE.

100 PIASTRES EN PRIX

Grand Concours.

Placez des chiffres dans les carrés vides de manière à former le nombre 15, horizontalement et verticalement. Lorsque vous aurez résolu le problème, découpez ce coupon, et adressez votre réponse à:

DEPARTEMENT DU GRAND CONCOURS

Casier Postal 128

ST-HYACINTHE P. QUEBEC.

4		
	5	
		6

SUIVEZ CE CONCOURS ET FAITES-LE SUIVRE PAR VOS AMIS.

(L'Echo de Saint-Justin)

Nouvelles Locales

— Une excellente manière de rendre votre journal intéressant, c'est de lui communiquer toutes les nouvelles que vous connaissez. Si vous avez des visiteurs, si l'on vous fête, si vous partez en voyage, si vous êtes témoin d'un accident, un coup de téléphone à votre journal et non seulement vous lui rendez service, mais vous faites plaisir à vos parents et à vos amis qui prennent le plaisir à lire ce qui vous concerne.

* * *

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Madame Pierre Baril, née Céline Trudel, décédée dimanche le 31 mars, à l'âge de 74 ans et 10 mois. Les funérailles eurent lieu, mercredi le 3 avril au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Notons en passant que son fils Denis était dans l'impossibilité d'assister aux funérailles, car il est actuellement en Egypte, en route pour la Terre Sainte. Nous prions la famille éprouvée de bien vouloir accepter nos plus sincères condoléances. Nous reproduirons la semaine prochaine le détail des funérailles.

M. Jules Hone, des Voyages Hone de Montréal, était à St-Justin mercredi, pour assister aux funérailles de Mme Pierre Baril.

La récolte du sucre et sirop d'étable bat son plein, et les cultivateurs semblent être bien encouragés, car tout annonce qu'il s'en fera beaucoup et de belle qualité.

Les voitures d'été commencent à circuler dans la paroisse malgré qu'il y ait encore de la neige à certains endroits. La circulation devrait se faire facilement d'ici cinq ou six jours.

Mlle Alice Chapdelaine est revenue d'une promenade à Montréal.

M. le Notaire Philippe Germain de St-Tite Ville était en voyage d'affaire à St-Justin, samedi dernier.

M. Adem Alarie est allé à Lachine, mardi, pour assister aux funérailles de Mme Damien Allard.

M. Hermann Paquin de Montréal, ainsi que sa fillette Rolande de passage à St-Justin chez M. Pierre Drainville.

M. l'abbé Ovilas Gagnon, du séminaire des Trois-Rivières de passage dans sa famille dimanche.

M. Oscar Paquette, de Montréal par affaires.

M. Dominique Levasseur, des Trois-Rivières a rendu visite à Mlle Alice Villeneuve dimanche dernier.

Mme C. Marcoux, de St-Cuthbert, passe quelques jours à St-Justin chez des parents.

Mme Adélar Dupuis, à Montréal dernièrement.

La famille Adrien Dubeau nous est revenue après avoir passé quelques mois à Québec.

M. Edouard Bernier, de Montréal, passe quelques temps à St-Justin.

Mlle Cécile Clément, de Montréal, en visite chez son père, M. Philippe Clément, de St-Barthélemi, ainsi qu'à St-Justin, chez sa soeur, Mme Liguori Alarie.

Notre paroisse est toujours sans conseil municipal, on s'attend à ce que le Lieutenant Gouverneur en conseil ordonne une élection sous peu.

BAPTEME

Le 3 avril 1935. — Marie, Alma, Clément, Marcelle, fille de Léonard Lafrenière et Irène Lacharité, Parrain et marraine: M. et Mme Rosario Lacharité.

Porteuse Mme Adéodat Lefrenière.

SEPULTURE

Le 31 mars. — Céline Trudel, épouse de Pierre Baril, décédée le 31 mars, à l'âge de 74 ans 10 mois.

VEILLÉE DE CARTES

Une veillée de cartes a eu lieu samedi le 16 mars chez Mme David Lefebvre. Etaient présent: M. Ovilas Lefebvre, Mlle Aline Lefebvre, M. Joseph Dauphinais, MM. et Mmes Joseph Lefebvre, Thomas Pepin, Edmond Casaubon, Donat Pepin et Wellie Carufel, MM. Hormidas Dauphinais, Adem Pepin, Hervé Pepin, Johnny Alarie, Joseph Pepin, Ernest Yale, Maurice Pepin, Wellie Pepin, Rosaire, Armand, Jean, Paul, Donatien, Richard et Réal Lefebvre, Mlle Thérèse Pepin, etc.

Il y eut aussi chant et musique, tous s'amuserent ferme jusqu'à une heure très avancée.

Mercredi, le 13 mars dernier un

groupe de parents et amis se sont réunis chez M. Thomas Pepin. Parmi les personnes présentes on remarquait: MM. et Mmes Thomas et Donat Pepin, Joseph Lefebvre, Wilfrid St-Pierre, Wellie Carufel, Edmond Casaubon, MM. Joseph Dauphinais, Bernard Ladouceur, Joseph Pepin, Alfred Lefebvre, Raymond Bruneau, Arthur Lefebvre, Lionel Dauphinais, Hervé Lefebvre, Ernest Yale, Adam, Maurice et Wellie Pepin, Mlles Yvonne Lefebvre, Alice Boivin, Marguerite Lefebvre, Tansia Lefebvre, Aline Villeneuve, Irène Bruneau, Lucile Boivin, Yvette Bruneau, et Thérèse Pepin. Il y eut jeux de cartes et autres amusements. Tous se retirèrent à une heure avancée en emportant un agréable souvenir de cette belle soirée.

DECES DE Mme DAMIEN ALLARD A LACHINE

Dernièrement est décédée à Lachine, Mme Damien Allard, née Alma Comeau, après une maladie de quelques mois. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, un garçon, Lucien et trois filles: Florence, Mme Armand Amyot, Laurette et Gemma. Mme Allard était bien connue à St-Justin.

Nous prions la famille d'accepter nos sincères sympathies.

FETE DE SUCRE A LA CABANE DE M. HENRI CASaubON

Parmi les personnes présentes à une fête de sucre chez M. Henri Casaubon, nous avons remarqué: M. Henri Casaubon, père, M. et Mme Henri Casaubon, fils, M. et Mme Camille Castonguay, M. Joseph Maltain, Mlle Lucienne Casaubon, M. Lucien Lefebvre et son fils Henri-Georges Lefebvre, M. Stanislas Lefebvre, MM. Paul-Emile Castonguay, Léonidas Castonguay, Mlles Yvette, Thérèse, Jeannine et Gisèle Casaubon. Tous se retirèrent à une heure avancée de l'après-midi en emportant un bon souvenir de cette belle fête de sucre.

Dimanche dernier étaient en promenade chez M. Henri Casaubon: M. Lucien Lefebvre et son fils Henri Georges, et M. Joseph Maltain, de Montréal.

EN MARGE DU CONCOURS DE VIOLONNEUX.

La semaine dernière, nous avions le plaisir de faire-part à nos amis de St-Justin et des environs, de l'organisation d'un grand concours de violonneux. La chose semble intéressée beaucoup la population, si nous en croyons les commentaires.

Déjà quelques-uns ont donné leurs noms, d'autres le feront sous-peu.

Pour faciliter la tâche aux organisateurs, nous demandons aux intéressés de la chose de bien vouloir se joindre à ceux qui ont donné leurs noms, qu'ils le fassent dans le plus bref délai, car vous n'ignorez pas que l'organisation d'un tel concours demande une somme énorme de travail.

Ceux qui ne peuvent participer au concours, par manque de connaissance dans la chose, peuvent nous être d'un aide précieux, en sollicitant de leurs parents et même de leurs connaissances, de prendre part au concours. Que chacun fasse un peu d'effort pour faire un succès de ce grand concours.

Le concours aura lieu à la fin d'avril à une date qui n'est pas encore déterminée, c'est dire qu'il faut hâter les choses.

Donc, nous remercions à l'avance les personnes qui nous aideront à l'organisation de cette soirée, tous vous êtes les bienvenues, et vos suggestions nous seront précieuses.

AU SUJET DE L'ANNONCE A LA RADIO, LE DIMANCHE

Ottawa, 28. — La Commission Canadienne de la radio a décidé aujourd'hui d'interdire la publicité commerciale à la radio le dimanche. Cette décision s'applique à tous les pos-

tes dans le Dominion. La date de la mise en vigueur de cette mesure n'a pas encore été décidée, la commission devant prendre connaissance des contrats qui existent actuellement. Les annonces le dimanche devront être limitées aux programmes non payés. Cependant une maison d'affaires aura le droit d'émettre un programme de ce genre.

Dans ses nouveaux règlements concernant la publicité commerciale le dimanche, la commission permettra de mentionner le nom de la maison de commerce ou de l'industriel à qui on doit le programme irradié, mentionner les produits de cette maison d'affaires, mais sans parler de leur qualité ou de leurs prix ou de leurs avantages.

Le mérite de cette réforme revient à M. J.-N. Cartier, vice-président de la commission.

Il signe pour le club "Echo de St-Justin"

M. Urgel Olivier vient aussi renforcer les rangs du club "Echo de St-Justin"



Tous nos amateurs reconnaîtront avec plaisir cette populaire figure dans le domaine du sport.

M. Roland Doucet — Le Tit-Roland comme on le nomme souvent, — portera cette saison les couleurs du club "Echo de St-Justin", l'an dernier, il jouait sous l'uniforme du club St-Viateur de Berthier, où il a connu une brillante saison au troisième but; il frappa dans 300 durant toute la saison.

M. Doucet avait joué en 1933 pour l'"Echo", aussi se distingua-t-il tant au bâton qu'au champ. Cet ancien porte-coude de l'"Echo", se dit heureux d'endosser de nouveau cette année l'uniforme des Justinieniens.

Doucet à St-Justin aura charge du troisième sac, place laissée vacante, par le départ

"Etes-vous déprimé?"

Les "3 éléments vitaux" fortifient vite

Il suffit de prendre le Sirop Fellows pendant quelques jours pour commencer à ressentir les effets bienfaisants et vivifiants du calcium, du phosphore et du fer (les "3 éléments vitaux") qu'il contient. Chaque cuillerée que vous prenez contribue à enrichir le sang, à activer l'appétit, à alimenter les nerfs et à transformer vos aliments en énergie. Votre pharmacien tient le Fellows.



de notre sympathique joueur, Georges Bonin.

Le gérant Bourgeois en mettant Doucet sous contrat a opéré un double coup de filet, car un autre populaire Berthelet, M. Urgel Olivier, au coup de bâton formidable a aussi signé pour l'"Echo de St-Justin". M. Olivier sera certainement prisé du public de St-Justin.

Avec ces deux nouveaux venus, le club "Echo de St-Justin" est presque au grand complet, aussi la saison 1935 s'annonce-t-elle des plus fructueuses.

ECOLE PRIMAIRE

L'ORDRE s'élève avec droit et justesse contre l'enseignement secondaire satisfait. Tout de même, il ne faut pas, au même degré, négliger l'école primaire: l'école du grand nombre, l'école du peuple.

Chez nous, les maisons d'école primaire se multiplient, leur fréquentation augmente, l'analphabétisme est presque nul, mais la profondeur et la qualité de cette enseignement primaire sont arriérées l'une et l'autre, de trente ans, en parlant avec largesse.

N'importerait-il pas de réviser programmes et manuels, afin de les simplifier, ou de les éliminer en partie, par là, faciliter la tâche du maître et de l'élève.

J'ai examiné plusieurs manuels d'écoles primaires publiques. Ils ont été trouvés pour la plupart médiocres ou mauvais. Les grammaires sont remplies de règles vieilles et ridicules, les livres de lecture courante sont infects, et les livres d'histoire bourrés de naïvetés, de faits sans importance. Toute personne intelligente ne voit guère là, manière de former l'esprit et le jugement des jeunes.

Si j'en ai le temps dans quelques semaines, je me ferai un devoir de commenter chacun de ces ouvrages, suivant son mérite, si mérite il y a.

Ancien MASKI.

JOURNEE CATHOLIQUE DU 19 MAI

Un comité vient d'être formé parmi les retraitants de Saint-Jean par S. Exc. Mgr Forget afin de voir aux préparatifs de la grande Journée catholique qui réunira à Saint-Jean, le 19 mai les hommes et jeunes gens du Canada qui ont fait une retraite fermée ainsi que leurs directeurs spirituels.

AVEZ-VOUS DEJA PENSE D'AIDER NOTRE PETIT JOURNAL EN NOUS ENVOYANT AU MOINS UN NOUVEL ABONNE?



MAURICE LAURENT BIJOUTIER

Bel assortiment de Montres, Bagues, Joux, Bijouteries, Etc., Etc. Réparations de toutes sortes à des prix très modérés.

Rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

Tél.: 17

Dr Roland Bernèche

MEDECIN-CHIRURGIEN

MASKINONGE,

P. Q.

HEURES DE BUREAU 9 a. m. à 9 p. m., le lundi excepté

TELEPHONE: AMherst 5932

Docteur A.-D. MILOT

B. A. L. D. S. D. D. S.

CHIRURGIEN - DENTISTE

774 BOULEVARD ST-JOSEPH EST

Entrez et sonnez

MONTREAL.

QUEL EST L'ABONNE...

qui ne pourrait pas trouver, chaque année, au moins un nouvel abonné à l'Echo de Saint-Justin. Pour réussir il n'y a qu'à vouloir.

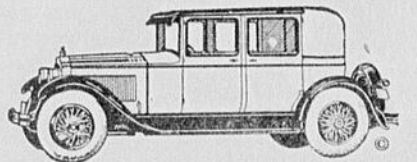
JOSEPH MERCURE,

MARCHAND DE NOUVEAUTES

Assortiment considérable et varié dans tous les départements à des prix très modérés.

ST-BARTHELEMI, — P. Q.

TAXI



Autos et voitures pour Mariages

Baptêmes, Etc. Voyages à longue distance.

Service rapide — Jour et Nuit.

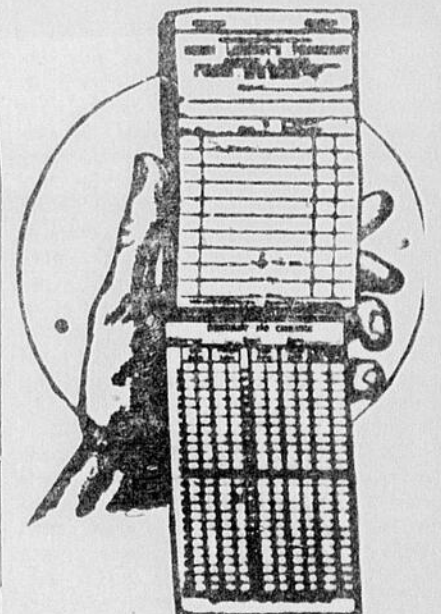
Nap. S. de Carufel & Fils,

Tél. 29 — MASKINONGE, P. Q.

CALENDRIERS

— ET —

LIVRETS de COMPTOIR



Outre les impressions générales nous faisons une grande spécialité de CALENDRIERS et de LIVRETS DE COMPTOIR.

Il est dans l'intérêt de tous ceux qui en ont besoin de ne pas placer leurs commandes sans avoir examiné nos échantillons et nos prix.

L'Echo de Saint-Justin,

SAINTE-JUSTIN, QUE.

Tél. Bell 85-r-31

Richard Lessard B. C. L.

NOTAIRE

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection.

STE-URSULE, Comté de Maskinongé

Pour combattre le chômage

Il nous fait plaisir de publier en entier, le discours que prononçait jeudi soir dernier à la Chambre des Communes, monsieur J.-A. Barrette, député de Berthier-Maskinongé, sur l'opportunité d'aider à l'Université de Montréal, au moyen de travaux de chômage.

Monsieur le Président, —

Nous sommes à considérer le bill 41 qui a pour but d'aider les chômeurs par tout le pays. Le préambule de ce sujet de loi se lit comme suit:

"Considérant que les provinces peuvent requérir une aide nouvelle pour exécuter les mesures de secours nécessaires et faire face aux conditions financières qui peuvent surgir; et considérant que, en pareille concurrence, il est dans l'intérêt national que le Parlement aide et supplée aux mesures de secours des provinces et leur accorde une assistance financière de la manière et dans la mesure que le gouverneur en son conseil peut juger utile..."

Ne croyez-vous pas, monsieur le Président, que le moment est opportun pour nous de profiter des avantages que nous offre ce bill afin d'aider une oeuvre qui a un caractère tout à fait national: je veux parler de la grande université française de cette belle université, que nous possédons dans le pays, l'Université de Montréal.

Il y a quelques années confiant en l'avenir, de notre race et de notre province, quelques hommes courageux ont voulu doter notre Métropole, d'une Université aussi parfaite que pouvait justifier le rang que nous occupons dans le monde, comme la seconde plus grande ville française de l'Univers.

Le plan était grandiose, mais il était aussi animé du plus pur patriotisme, de la fierté légitime de notre race et du désir de procurer à l'élite intellectuelle de notre Province, les moyens de se perfectionner dans l'enseignement et l'étude universitaires, pour produire un plus grand nombre d'hommes supérieurs de façon à ce que les gens de notre race prennent dans le domaine intellectuel et économique, leur place légitime et pour réveiller les talents endormis, les faire éclore et contribuer dans une large part au progrès intellectuel et matériel du Canada.

Sept millions ont été dépensés pour cette construction, et depuis trois ans tout travail a été suspendu faute de ressources, sept millions ont été engloutis dans cette entreprise, sept millions qui restent improductifs. L'avenir de notre race est lié au développement de notre éducation supérieure.

Si nous avons à souffrir d'une infériorité marquée dans tous les domaines ou l'éducation compte tout aussi bien, dans les sphères industrielles que dans les services techniques de Gouvernement Fédéral et même provincial, c'est que nous avons toujours manqué de ressources financières pour développer convenablement notre enseignement supérieur et former des compétences qui sont toujours à l'état latent parmi les nôtres.

Je ne veux pas énoncer en principe, que seuls, les gens instruits peuvent réussir, dans le domaine matériel. Ce qui voudrait dire que tous nos industriels et tous les gens qui ont ramassé la richesse doivent leur succès à une éducation supérieure. Non, la vérité est toute autre, mais ce qui est vrai, c'est que tous les gens qui ont réussi, le doivent en grande partie aux talents qu'ils ont eu de s'entourer de gens instruits et compétents, dont ils ont dirigé les efforts pour leur avantage personnel. Or nos compatriotes anglais ont rencontré parmi les leurs, un plus grand nombre de gens compétents dont ils se sont servis pour édifier leur fortune, et nous constatons avec tristesse, que parmi les nôtres qui ont réussi ils le doivent à leur association avec des compétences d'une race autre que la nôtre, non pas, que nous sommes moins intelligents, mais parce que nous sommes moins préparés pour la conquête de la richesse.

Le distingué recteur de l'Université Laval de Québec, Mgr Camille

Roy sonnait le cri d'alarme lors de sa dernière conférence au "Canadian Club" à Québec et il attribuait notre infériorité dans le domaine industriel et dans le service civil du pays au peu de développement de notre enseignement supérieur dû à l'insuffisance de nos Universités. Quand un homme aussi distingué qui a dévoué toute sa vie à l'éducation, et qui est peut-être la plus haute compétence que nous possédons parmi nos éducateurs, signale aussi clairement ce qui nous fait défaut dans notre enseignement; quand il nous signale la cause probable la plus grande de notre infériorité dans ce Dominion, nous est-il permis de nous croiser les bras et d'assister sans élever la voix à la déchéance de notre peuple.

Nous sommes un peuple d'individualistes incapable ordinairement de nous sacrifier volontairement, pour permettre à d'autres d'édifier une oeuvre avec notre argent, quoi qu'en temps de crise nous sommes prêts à nous sacrifier avec enthousiasme pour le salut commun. Nous avons tellement le respect de l'autorité civile et religieuse, nous croyons tellement en leur force et puissance qu'il nous vient jamais sérieusement à l'idée que l'Eglise ou l'Etat ont sérieusement besoin de notre aide. Nous nous sommes habitués à laisser les problèmes d'éducation à notre clergé et à nos institutions religieuses, sans nous préoccuper de les aider. Et notre clergé accomplit chaque année, le miracle de nous donner une éducation aussi parfaite que possible, avec un budget cinq fois moindre que le budget des écoles et des Universités anglaises.

Comparons, par exemple, les ressources de notre Université avec celles de l'Université McGill; McGill possède en dotation et placement \$18,566,463.00 et la valeur de leur terrain et bâtiments et appareils s'élève à \$12,826,845 ce qui constitue un actif total de \$31,393,308. Les recettes totales annuelles s'élèvent en 1931 à la somme de \$2,480,911.00. Pour la même année l'Université de Montréal possédait en dotation et placement la somme de \$221,366 comparée au 18 millions de McGill et avait une valeur de terrains et bâtiments se chiffant à \$7,898,010 soit un actif total de \$8,119,376 comparé au 31 millions de McGill. En fait de revenus, notre Université recevait \$253,644 comparé à 2 millions et demi de McGill. Je vous fais grâce d'autres statistiques pour le moment, mais l'énoncé de ces chiffres seul, nous donne l'occasion de constater le miracle qu'accomplit chaque année, l'administration de notre Université, de donner une instruction aussi complète avec si peu de ressources. Une chose pourtant doit nous faire espérer de posséder un jour, une Université aussi complète que celle de McGill: la valeur de nos bacheliers universitaires s'élève à la somme de près de 8 millions comparée aux 12 millions de McGill. Il faudrait dépenser encore une somme d'environ 3 millions pour parachever les travaux commencés, de sorte que quand ces 3 millions étant dépensés, nous posséderons une Université tout aussi bien outillée que celle de McGill.

La question se pose maintenant, où trouver ces 3 millions? Devant la crise actuelle qui désorganise le monde, nous ne savons que faire. Il est bien clair que si la prospérité de 1927 avait continué, le problème de notre Université n'en serait pas un, et que nous aurons facilement pu faire souscrire le montant nécessaire par notre public.

Seulement la prospérité n'existe plus. Pourquoi? Nous l'ignorons en partie. Mais le mal existe et il faut le combattre. Et pour cela, il est inutile de nous agir en chargeant les autres de responsabilités alors que probablement chacun de nous est un peu responsable de l'état actuel. Il semble que la crise est due en grande partie à un manque d'orientation générale. Tout le monde et tous les Gouvernements en savent quelque chose mais ce que tout le monde fait avec plus de conviction, c'est de ne rien faire. Nous nous sentons tous isolés et ne sachant de quel côté nous orienter nous avons organisé en quelque sorte la grève de nos ressources et de nos capitaux.

Pour mettre fin à une situation intolérable il faut de l'ordre, de la logique, et une méthode concrétisée par une politique constructive. Or qu'avons-nous trouvé jusqu'à

présent comme solution à ce problème? Le secours direct.

Tout le monde s'accorde pour déclarer que ce système de secours direct démoralise notre population et nous conduit inévitablement à la ruine. Nous ne pouvons pas continuer bien longtemps à faire vivre dans l'oisiveté une partie de notre population. C'est la méthode la plus sûre de nous conduire vers le communisme. Tous nos Gouvernements l'admettent, et le Très Honorable Premier Ministre déclarait à la Radio, que c'était son désir d'abandonner aussi vite que possible le régime des secours directs, pour entreprendre des travaux utiles qui donneraient un emploi rémunérateur à notre population ouvrière. C'est à la suite de ce discours, que l'idée m'est venue de suggérer au Premier Ministre de mon pays, l'idée de contribuer un million pour parachever l'Université de Montréal. Ce million serait employé uniquement à payer des salaires d'ouvriers qui seraient recrutés parmi nos chômeurs. Pour quelques piastres de plus par semaine, nous pourrions faire travailler notre classe laborieuse au lieu de lui faire la charité que nous lui faisons maintenant, charité qui l'humilie et la démoralise. Les secours directs coûtent déjà plusieurs millions au Gouvernement Fédéral.

Il ne faut pas oublier que le nombre de nos chômeurs seraient doublés, si tous ceux qui n'ont pas de travail se mettaient sous le secours direct. Heureusement pour le trésor fédéral notre population est fière et tant que dans une famille il y a un membre qui a un peu de ressources, il l'emploie à aider ses parents et quelquefois, ses amis. C'est pourquoi j'insiste avec tant de force pour faire disparaître le secours direct qui pourrait démoraliser notre brave population, et détruire l'esprit de travail et le courage de notre population ouvrière. C'est de l'ouvrage que nous voulons pour nos classes ouvrières. Et nous voulons des ouvrages utiles, des ouvrages qui seront un crédit pour le Canada tout entier. Est-il une oeuvre plus grandiose à édifier, qu'une grande Université qui répandra dans toute notre population l'instruction nécessaire, pour former des compétences dans tous les domaines de notre activité nationale.

Le développement de notre éducation universitaire est une nécessité primordiale pour le prestige de notre race et son succès.

C'est pourquoi nous devons l'aider dans toute l'étendue de nos ressources. Nos ressources individuelles ne sont pas peut-être considérables, mais notre force morale est énorme et nous avons droit à notre juste part des ressources nationales.

Nous avons le droit d'exiger que la part des ressources qui nous reviennent soient employées pour notre plus grand bien. Je suis sûr que si la population de Montréal et tous les corps publics qui la constituent se joignent à moi pour demander au Gouvernement Fédéral d'employer un million de l'argent du chômage pour parachever les travaux de l'Université de Montréal. Cette demande sera agréée par mon gouvernement. D'autant plus que si le gouvernement Fédéral accède à notre demande, la Province de Québec et la ville de Montréal n'ont rien à perdre et nous aurons alors \$3,000,000 pour terminer tous les travaux de l'Université de Montréal.

Tous les pays s'enorgueillissent de leurs Universités, et je suis sûr

que parmi tous ceux qui m'écoutent il y a une certaine corde patriotique qui vibre quand je réclame une Université catholique et française se dressant fièrement sur un des versants du Mont-Royal, un monument magnifique qui attirera les regards de tous les visiteurs et qui sera un objet d'orgueil pour tous les Canadiens-français.

Il y a le côté pratique, la création d'un foyer d'enseignement qui mettra en pleine lumière et en pleine production les talents de notre race dans tous les domaines de notre activité nationale. Nous devons, je crois, doter la ville de Montréal, la seconde grande ville française de l'Univers, d'une université digne du rang qu'elle occupe et je voudrais que cet édifice soit complètement achevé par les chômeurs de la ville, dans l'espoir que son parachèvement concorde avec la fin de la crise, et j'ai la ferme conviction que si le gouvernement fédéral se décide à adopter une politique de construction raisonnée, il apaisera les esprits et donnera au reste du pays la confiance nécessaire pour faire profiter à nouveau ces capitaux inactifs comme ceux de notre Université présente.

Monsieur le Président, je vous invite avec instance de bien vouloir écouter la voix de tous nos députés et je fais appel à tous les députés de langue française de ma province et du pays de s'unir autour de cette question, que je considère une question nationale et de voir à faire voter le montant nécessaire pour terminer la construction de l'Université de Montréal.

C'est une oeuvre que vous voulez tous voir terminer, et la seule influence que je peux avoir pour obtenir une décision favorable, c'est votre appui clairement exprimé. Vous pouvez compter que ma voix sonnera d'autant plus fortement dans l'enceinte du Parlement que je serai l'écho de 3 millions de Canadiens-français.

J.-A. BARRETTE, M. P.

L'ESPRIT DE LA J.A.C. D'APRES L'ABBE JOSEPH CARDIJN

N. B. Pour ceux qui pensent à fonder une Section de J. A. C.

"La Jeunesse Agricole Catholique (J.A.C.) formera un organisme vivant d'une vie propre et autonome, un corps dont toutes les parties s'emboîteront les unes dans les autres. Elle aura les activités et des méthodes adaptées à l'ère et à la mentalité de ses jeunes membres, avec des sections et des institutions diverses, reliées entre elles, pour tous les besoins et tous les intérêts des jeunes agriculteurs (études, récréation, sports gymnastique, dramatique, musique, excursions, voyages, épargnes, logements, prévoyance, assurance, etc.) Elle sera dirigée par les jeunes membres eux-mêmes. "Entre eux, par eux et pour eux." telle est la devise de la J.A.C. Les jeunes agriculteurs se sentiront chez eux, en famille. Ils posséderont une carte de membre, un insigne de leur organisation. Ils auront leur journal, leur Secrétariat, leurs congrès, leurs réunions, leurs Comités. Le développement, le progrès, l'influence de leur organisation sera leur oeuvre. Ils peuvent et doivent en être fiers. Ils y collaboreront par leurs efforts, leurs cotisations, leur propagande, leur travail. Ils peuvent s'y vouer avec tout l'enthousiasme et toute la fougue de leur âge, avec leur besoin d'activité, d'attachement, de sympathie, et d'affection..."



ELLES FORMENT ENCORE UNE CATEGORIE À PART

Les fumeurs des débuts de 1900 préféraient les cigarettes Sweet Caporal parce que c'étaient les meilleures virginiques qu'il fût possible de manufacturer en ces jours-là.

Aujourd'hui, les Sweet Caporals sont encore dans une catégorie à part. Les tabacs les plus choisis que l'argent puisse acheter, joints aux toutes dernières méthodes améliorées de fabrication, en ont fait des vedettes remarquables. Et les fumeurs de la jeune génération ont découvert ce que leurs aînés connaissaient depuis longtemps, savoir que les cigarettes Sweet Caporal sont meilleures et plus douces que l'ordinaire. Vous vous privez de beaucoup d'agrément si vous ne les fumez pas.



"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."

COLLECTIONNEZ LES "MAINS DE POKER" CIGARETTES SWEET CAPORAL

Tels sont l'esprit, la conception, l'organisation de la J.A.C. Soyons convaincus qu'elle est l'unique moyen de sauver les Jeunes Agriculteurs et de résoudre efficacement tous les problèmes spéciaux que soulève leur vie de ruraux."

Mais, pour répondre au désir du Pape, pour fonder la J.A.C. telle que M. l'abbé Joseph Cardijn vient de la définir, il faut d'abord constituer un foyer ardent, un centre actif, capable d'insuffler de proche en proche son feu à la masse. Il faut commencer par former UNE ELITE. D. Hénauff, ptre.

100 la bouteille de 10 onces

230 la bouteille de 26 onces

330 la bouteille de 40 onces

GIN de KUYPER

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

"CETTE RÉELLE SAVEUR DE HOLLANDE"

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & BON, Distillateurs Rotterdam, Hollande - Maison fondée en 1695